

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD

I.S.S.N. 1141-135 X



TOME CXVII – ANNÉE 1990

4^{ème} LIVRAISON

TARIFS

| | |
|--|-------|
| Cotisation (sans envoi du bulletin) | 60 F |
| Droit de diplôme | 40 F |
| Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires | 110 F |
| Abonnement pour les particuliers non membres | 160 F |
| Abonnement pour les collectivités | 160 F |
| Prix du bulletin au numéro | 40 F |

*
**

Les membres titulaires désireux de continuer à recevoir le Bulletin doivent effectuer dès réception de la présente livraison le règlement de leur cotisation + abonnement (160 F). Prière d'utiliser le formulaire joint (tarifs ordinaires, dons, conditions accordées aux étudiants).

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant :

– *Les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.*

– *Les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.*

La société Historique et Archéologique du Périgord est reconnue d'utilité publique. A ce titre elle est habilitée à recevoir dons et legs. S.H.A.P. 1988. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction : se renseigner auprès du Conseil d'administration.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXVII – ANNÉE 1990

4^{ème} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{ème} LIVRAISON 1990

| | |
|--|-----|
| ● Compte rendu de la séance | 171 |
| du 3 octobre 1990 | 173 |
| du 7 novembre 1990 | 176 |
| du 5 décembre 1990 | 179 |
| ● Hommage à André Chastel (Joseph Lajugie) | 180 |
| ● Le Pr Pierre Denoix (Gilles Delluc) | 180 |
| ● André Delmas (René Larivière) | 180 |
| ● Du Magdalénien de plein air près de Montpon, Dordogne (J. Gausson, B. Merlaud) | 181 |
| ● Restitution d'une tholos à décor de feuilles imbriquées à partir d'éléments trouvés dans la cella du Temple de Vésone (M. Sarradet) | 187 |
| ● La perception de l'espace périgourdin à la fin du XIX ^e siècle (J. Clemens) | 201 |
| Quelques doléances des curés du Périgord pour les états généraux de 1789 (R. Bouët) | 209 |
| ● Les monnaies byzantines de la place Francheville (J.-P. Bitard) | 217 |
| ● Un ancien réseau télégraphique électrique en Patagonie ? (P. Colombé) | 221 |
| ● Un compagnon de Leclerc : le capitaine Alphée Mazières (F. A. Boddart) | 223 |
| ● La logique de la centralisation ou « il n'est bon mètre que de Paris » (R. Larivière) | 231 |
| ● Dans notre iconothèque : | |
| A propos de la statue dite de Cro Magnon aux Eyzies (B. et G. Delluc) | 233 |
| ● Notes de lecture : | |
| Cahiers de Commarque : <i>Le château, la chasse et la forêt</i> ; M. Bonnelle et M.-J. Meneret : <i>Sem</i> ; Société des amis de Montcaret : <i>Essai sur l'histoire de Montcaret</i> ; J. Magne : <i>Jean Galmot, l'homme des tropiques</i> ; J. Monestier : <i>En Périgord ou la comédie femmes, hommes, bêtes en proverbes</i> ; J. Monestier : <i>Troubadours oubliés en Périgord</i> ; Vieilles demeures en Périgord : <i>Découverte 5</i> (D. Audreric) | 237 |
| ● Accroissement des Archives départementales, de 1986 à 1989 (J. Faure) | 239 |
| ● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture | 243 |

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 1990

Présidence de M. Sébastrani, préfet de la Dordogne.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 86 — Excusés : 5.

ENTREES D'OUVRAGES

— L'école de la Révolution en Périgord, par Stéphane Puydebois, Travail d'étude et de recherche d'histoire moderne, Université de Bordeaux III (don de l'auteur) ;

— La place dans les villes neuves de l'Italie médiévale, par Charles Higounet, tiré à part du Journal des savants, juillet-décembre 1989 (don de Mme Higounet) ;

— Progrès agricole et social en Périgord du Second Empire à l'exposition universelle de 1900, par Cécile Vigier-Glangeaud, chez l'auteur 1990 (don de l'auteur) ;

— Les archives privées, par François Hidesheimer, éditions Christian, Paris 1990 (don de M. Brémard).

REVUE DE PRESSE

— Dans le bulletin de la *Société des Amis de Montaigne* n° 17-18 de juillet-décembre 1989, de nombreuses études sont consacrées à ce Périgourdin, parmi lesquelles on peut noter : Montaigne et l'enseignement de la langue par Michel Liddle, l'annonce de Montaigne par Robert Jones, entre Montaigne et Sanchez par Jean Cobos, Montaigne : le travail philosophique par Catherine Demure, la découverte du nouveau monde et ses répercussions par Maria del Carmen Fernandez Diaz ;

— Dans *l'Eventail* N° 24 de décembre 1989, Roland de Chaudenay présente Sem, le miroir narquois ;

— Dans *Le Journal du Périgord* n° 6 de septembre 1990, Pierre Madiès étudie les pigeonniers. Gilles Ray présente Belvès. Isabelle de Montvert-Chaussy donne un portrait du peintre Jean-Gilles Badaire, Dominique Repérant invite à la découverte du manoir et des jardins d'Eyrignac, Dominique Lavigne est allée visiter notre collègue Abel Coustillas.

COMMUNICATIONS

Le président accueille M. Sébastiani, préfet de la Dordogne, qui accepte de présider nos travaux.

M. Sébastiani remercie de l'accueil qui lui est fait et insiste sur l'importance du Périgord, ses richesses, sa culture. Il souligne la qualité de l'héritage qui nous a été transmis, mais il s'interroge sur ce que notre génération transmettra à son tour. En terminant, M. Sébastiani indique que « sans le travail souvent obscur de bénévoles, nous n'aurions pu conserver nombre de trésors du Périgord ».

Le Président commente les différentes manifestations et les nombreuses publications qui ont marqué le cinquantenaire de la découverte de Lascaux. M. Mitterrand, président de la République, a tenu à venir lui-même à Montignac.

La journée d'étude annuelle s'est déroulée le 23 septembre dernier et a conduit les nombreux participants dans le Lot, successivement à Pech Merle, Cuzals et Carrénac.

Les dernières Rencontres Internationales de Commarque, désormais bien inscrites dans le paysage culturel périgourdin, ont connu un certain succès. Des intervenants, dont certains venus de l'étranger, ont traité de « la vie de château ». Dans deux ans, les prochaines Rencontres seront consacrées au rôle politique du château.

M. Audrenie projette une série de documents sur le château de Cazelat, à Saint-Cyprien, dont il ne reste que quelques vestiges. A l'aide des mémoires du comte de Clermont-Touchebœuf, il décrit le château tel qu'il était encore à la fin du XVIII^e siècle.

Le père Pommarède poursuit son enquête sur saint Front, notamment à Saintes et surtout en Espagne. Il projette des diapositives montrant le manuscrit du XVI^e siècle, conservé à Domfront dans l'Oise. Ce manuscrit possède de belles enluminures figurant la vie de saint Front.

Il indique qu'en 1860 un élevage de vers à soie fut découvert fortuitement à la préfecture de Périgueux. Le comte de la Charrière, alors préfet de la Dordogne, reçut diverses distinctions pour la qualité de cet élevage.

Le Dr Delluc projette des représentations de la main au paléolithique supérieur, représentations de mains positives, négatives, dessinées ou incomplètes. Certaines mains sont mutilées.

M. Bordès présente l'exposition qu'il vient de réaliser aux Archives départementales à l'occasion du bicentenaire de la création du département. Cette exposition, d'une présentation assez originale, insiste sur les apports du département dans la région. Il termine son exposé en rappelant l'histoire de l'immeuble qui abrite les Archives.

ADMISSIONS

- Mme Claire Veaux, 1, rue Paul-Courteault, 33000 Bordeaux, présentée par MM. Brémard et Fitte.
- M^r Jacques Labaisse, 24210 Fossemagne, présenté par le Père Pommarède et le général Delabrousse-Mayoux.
- Comte Raymond de Saint-Ours, 2, rue du Bois-de-la-Dame, 60130 Bulles, présenté par le Dr Delluc et M. Turri.
- Mme Philippe Vigier, 1, place Vauban, 75007 Paris, présentée par le Dr Delluc et M. Demoures.
- M. Christian Morin, Plat Bassin, 47120 Duras, présenté par MM. Payen et Turri.
- M. Yves Combi, Romieu, 24440 Beaumont, présenté par le Dr Delluc et M. Fitte.
- M. et Mme Barbier-Damiette, 671, rue Victor-Hugo, 62221 Noyelles-sous-Lens, présentés par MM. Ledu et Audrenie.

- M. Jean-François Javerzac, Les Cluzeauds, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, présenté par M. et Mme Rousset.
- Mme Jacqueline Marquet, 28, rue Victor-Basch, 24000 Périgueux, présentée par le Père Pommarède et M. Bélingard.
- M. François Bordes, archives départementales, 24000 Périgueux, présenté par le Dr Delluc et M. Audrière.

Le président,
M. Sébastiani, préfet de la Dordogne

Le secrétaire général,
Dominique Audrière

SEANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 1990

Présidence du père Pommarède, vice-président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 84 — Excusés : 7

ENTREES D'OUVRAGES

- Vieilles Demeures en Périgord, découverte 5, sous la direction de Dominique Audrière, éditions P.L.B. Le Bugue 1990 (don des auteurs et de l'éditeur).
- En Périgord, par Jean Monestier, éditions P.L.B. Le Bugue 1990 (don de l'éditeur) ;
- Troubadours oubliés du Périgord, par Jean Monestier, éditions P.L.B. Le Bugue 1990 (don de l'éditeur) ;
- Les plus beaux villages de France, par Dominique Repérant, éditions du Chêne, Paris 1990 ;
- Le paléolithique supérieur de plein air (sa recherche), par Jean Gausson, tiré à part de *Espacio. Tiempo y Forma*, série I, Préhistoria 1988 (don de l'auteur).

ENTREES DE DOCUMENTS

- Rapport d'activité du Service départemental d'Architecture pour 1989.
- Copie d'une étude de Jean-Ferdinand Dupuy sur l'alimentation en eau de Périgueux (don de M. Salviat).

REVUE DE PRESSE

- *Le Monde* du 27 octobre 1990 et *Sud-Ouest* du 28 octobre présentent la personnalité de Jean Galmot ;
- Dans le bulletin des *Amis de Montaigne* n° 19-20, VII^{ème} série de janvier-juin 1990, on relève notamment : « Réflexion morale et économique du moi dans les Essais par Louis van Delft, Hugo Fiedrich lecteur de Montaigne par Karlheinz Stierle, Montaigne et la science par Georges Pholien ;
- Dans le bulletin des *Amis du Périgord Noir* n° 42, Bernard Rousset traite de l'histoire du faubourg de l'Endrevie et Louis-François Gibert donne la liste des noms de baptême en Sarladais.
- Dans le *Magazine du Périgord* n° 288 de novembre 1990, on notera plus particulièrement la mise en valeur du patrimoine troglodytique à Brantôme et les portraits de Maurice Albe et Marcel Secondat.

COMMUNICATIONS

Le secrétaire général rappelle que le G.R.H.N de Nontron avait organisé le 4 octobre dernier une conférence de Jacques Lagrange sur le roi d'Araucanie. La prochaine conférence prévue pour le 8 novembre portera sur l'émigration dans le district de Nontron 1790-1795, par Robert Fayemendie.

M. Verbauwen rappelle la personnalité du capitaine René Dubut, qui fut compagnon du général Leclerc au Tchad. Il fut tué le 30 septembre 1944 près de Baccarat. Une place de la commune de Monsec porte son nom.

Le père Pommarède vient de déposer aux archives diocésaines un ensemble de documents remis par l'abbé Nardoux et provenant des archives paroissiales de Badefols d'Ans. En voici la liste :

- Monographies de Villac par A. Boyer (dact. s. d.) de Badefols d'Ans et la châtellenie d'Ans, par l'abbé Comte (photocopie, Périgueux, Imp. Dordogne, 1901).

- Notes historiques sur Badefols (manuscrites).
- Historique de la paroisse de Châtres (manuscrit abbé Loubet, 1868-1900) ;
- Liste des paroisses de la châtellenie d'Ans (1667-1675) ;
- Mémoire de la communauté de Thenon aux communautés ses voisines (1789) ;

- Différents documents concernant les familles de Royère et de Bonneguise) ;
- Formation du corps municipal de Badefols (1789-1790) ;
- Circulaire du Comte de Damas aux curés du canton pour l'aider à héberger à l'hospice et au château d'Hautefort 20 militaires et 60 à 100 au château (20-1-1871) ;

- Déclaration du curé de Badefols concernant une affaire de fausse monnaie où est impliqué de Bonneguise d'Artigeas (1655-1662).

- Vicaires dans l'église de Badefols (1651) ;
- Plainte de Jean-Marc de Beauroyre, de Saint-Robert, concernant les vols lors de son arrestation. Il a 88 ans (1793) ;

- Poésie contre Bonaparte ou la chaussure de Nicolas ;
- Lettre demandant aux curés de prouver qu'ils ont lu les décrets de l'Assemblée Nationale et ont été des facteurs de paix et d'union lors de l'affaire des Girouettes et des bancs « mais arborés comme l'étendard de la Rivière » (s. d.) ;

- Partie de l'inventaire (XV^e-XVIII^e) des titres de la paroisse de Badefols ;
- Plainte du curé Charet au maire de Badefols dénonçant les buveurs sur l'autel de Bacchus le dimanche (1822).

- Pancarte des bénéfices du diocèse de Limoges (XVII^e siècle) ;
- Procès-verbal de l'église et du presbytère de Badefols (1769) ;
- Procédure entre Mgr Le Boux et Mgr de Peicaud (Angoulême) Charles d'Hautefort au sujet de la baronnie d'Auberoche (copie de 1779) ;

- Us et coutumes de Saint-Amand-de-Coly (abbé Carlier, 1899).

Il conte ensuite une anecdote recueillie par l'abbé Manière de la bouche de l'abbé Bugeat, curé de Château-l'Evêque (archives diocésaines généalogie La Rouverade), au chanoine, qui lui portait le viatique en lui disant : « Je vous porte Notre-Seigneur, recevez-le bien comme Il l'a été à Jérusalem ». La Rouverade de répondre : « Tais-toi, je l'ai bien reconnu à l'âne qui Le porte ».

Concernant son enquête sur Saint-Front, le père Pommarède a découvert dans une collection particulière un buffet, datant du siècle dernier et dont les portes figurent le saint. Ces portes ont été faites avec les éléments d'un rétable du XVII^e siècle, provenant de la chapelle Saint-Front qui se trouvait dans l'église Saint-Jacques de Bergerac. M. Mouillac signale que d'autres éléments de ce rétable se trouvent dans les églises de Paunat et de Sainte-Eulalie d'Eymet.

Le musée du Périgord possédait un tableau, « La vocation de saint Front », donné en 1831 par le département ; ce tableau fut transféré à Saint-Martin, puis au grand séminaire, de nouveau au musée, qui le remit au Musée du Louvre. Un tableau identique se trouve dans l'église de Sorges. Un autre tableau de saint Front vient d'être mis en place dans la salle capitulaire de la cathédrale.

M. Soubeyran indique que « d'autres pistes » sont à rechercher, car il existe d'autres tableaux figurant saint Front.

M. Cruège présente, à l'occasion de la tenue à Périgueux du premier salon du livre gourmand, plusieurs menus qui seront exposés. Plusieurs membres présents signalent qu'ils possèdent également des menus intéressants.

M. Plaçais commente l'exposition présentée au Palais des Fêtes de Périgueux sur Charles de Gaulle.

Mme Merlin-Anglade donne le programme des prochaines activités qui seront proposées au Musée du Périgord.

M. Bitard a pu établir que c'est par erreur que l'on attribue généralement à Nicolas de Costes de La Calprenède, religieux augustin, un ouvrage intitulé « Le bon prêtre ». En fait une confusion s'est faite entre deux ouvrages du même titre, l'un d'un La Calprenelle, l'autre anonyme attribué à un P. Huby et qui avait dû avoir deux éditions en 1678 et 1693.

M. Soubeyran a été interrogé sur les raisons pour lesquelles certaines portes anciennes sont cloutées. Selon M. Mouillac il faut y voir un moyen de protection, les coups, notamment de hache, devenant impossibles.

Mme Sadouillet-Perrin commente une brochure conservée à la bibliothèque municipale de Périgueux. Son auteur, Roux-Fazillac, établit la personnalité véritable du masque de fer. Editée en l'an IX de la République, c'est sans doute une des premières études sur ce thème.

M. Hassan présente à l'aide de diapositives les sculptures qu'il a relevées sur des blocs situés à la Pépue, sur la commune de Manaurie. Ces blocs reproduiraient des figures à caractère sexuel.

ADMISSIONS

— M. Daniel Duval, 40 bis, rue Edmond-Rostand, 91590 La Ferté-Alais, présenté par le D^r Delluc et M. Tuzzi.

— Mme Françoise Marteau, Pechely, 24290 Valojoux, présentée par le père Pommarède et M. Bélingard.

— Mme Madeleine Bories, 2, rue Lamartine, 24000 Périgueux, présentée par MM. Calot et Bories.

— M. Georges Texier, 36, avenue de la Résistance, 93100 Montreuil, présenté par le D^r Delluc et M. Turi.

— Mlle Céline Rebière, 5, rue Poirier-Fourrier, 95100 Argenteuil, présentée par le D^r Delluc et M. Audrerie.

— M. Pierre Seguin, 125, rue Jean-Secret, 24000 Périgueux, présentée par Mmes Herguido et Rousset.

— M. Nicolas Andrieux, 40, rue Pascal, 75013 Paris, présenté par le D^r Delluc et M. Audrerie.

— Mlle Laurence Chesneau, 6, rue Mondenard, 33000 Bordeaux, présentée par MM. Secondat et Mandon.

Le président,
père Pommarède

Le secrétaire général
Dominique Audrerie

SEANCE DU MERCREDI 5 DECEMBRE 1990

Présidence du Dr Delluc, président.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Présents : 103 — Excusés : 3.

NECROLOGIE

M. André Delmas.

ENTREES D'OUVRAGES

- La recherche archéologique en France, 1985-1989, ministère de la Culture, Paris 1990 ;
- Histoire des Télécommunications de la Dordogne, compléments par P. Colombé, chez l'auteur 1990 (don de l'auteur) ;
- 50 ans après la découverte de Lascaux, journées internationales d'étude sur la conservation de l'art rupestre, Périgord 20-23 août 1990 (don de l'I.C.O.M. et de M. P. Vidal) ;
- L'image des animaux dans l'art préhistorique, Picard, Paris 1990 ;
- Essai sur l'histoire de Montcaret, tome III, société des Amis de Montcaret et de sa région, Montcaret 1990 ;
- « Jambre de bois, quel homme ! », par Joseph Claustre, tiré à part de la revue *Métatarsalgies statiques*, 1990 ;
- Construction d'une église et création d'une paroisse à Sauzé au XIX^{ème} siècle, par François Boutet, tiré à part du bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, tome XXII n° 2 (don de l'auteur) ;
- Le papier du moulin à l'usine, par Louis Figuiet, éditions du Roc de Bourzac, Bayac 1990 (don de l'éditeur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- Photographie de l'ancienne église de Ribérac (don de M. Audrerie).

REVUE DE PRESSE

- *Les dossiers d'archéologie*, n° 152 de septembre 1990 sont consacrés à Lascaux.
- Dans le bulletin de la *Société des études bloyennes*, n° 9 de juillet 1990, on peut noter : Léon Bloy et l'apocalypse par Yves Alain Favre, la centième brebis par dom Claude Jean-Nesmy, « dans les mines de Léon Bloy », par Claire Guillaume-Boussac ;
- Le bulletin de la *Société préhistorique française*, tome 87-1990 consacre une rubrique à notre ouvrage sur le jubilé de Lascaux, sous la signature d'Henri de Lumley ;
- Dans l'*Agriculteur de la Dordogne*, n° 895 du 16 novembre 1990, Jean-Louis Galet indique que le projet de Préhistoland est provisoirement différé ;
- *Le Journal de la Dordogne*, n° 314 du 9 novembre 1990 présente longuement le film de Jean-Charles Tacchella sur les « Dames galantes ».

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance le président signale que les communications de ce jour seront consacrées au 750^{ème} anniversaire de l'acte d'union du Puy Saint-Front et de la Cité, mettant ainsi un terme à plusieurs siècles de conflit entre les deux bourgs voisins.

M. Larivière rappelle le souvenir de M. André Delmas, décédé en ce mois de novembre. Il fut vice-président de notre compagnie. Auteur d'ouvrages sur Terrasson et Saint-Amand-de-Coly, il était titulaire de plusieurs décorations, françaises et étrangères.

Le président indique que M. Bélingard ayant dû interrompre inopinément ses fonctions de trésorier pour des raisons de santé, il a été remplacé par M. Turri. La nomination de M. Bélingard comme membre d'honneur a été proposée par le conseil d'administration lors de sa réunion d'octobre. M. Guy Penaud, professionnellement muté hors de la Dordogne et ayant remis son mandat au conseil, est provisoirement remplacé par M. Michel Golfier, particulièrement chargé de représenter notre compagnie à Paris. Conformément aux art. 3 et 5 de nos statuts, ces trois remplacements provisoires devront être ratifiés par l'assemblée générale ordinaire.

Notre soirée du 14 novembre a rencontré une large audience. M. Jacques Lagrange nous a dépeint Louis Mie (1831-1880), personnage essentiel de la vie politique sous le second Empire en Périgord.

M. Deuscher signale la disparition des pierres tombales qui se trouvaient près du chevet de la cathédrale de Sarlat. Il serait important de savoir dans quelle mesure ces pierres ont été déplacées pour des motifs liés à leur conservation ou si elles ont été volées.

M. Noël-Cortey nous a fait parvenir une note sur Jean Galmot en Périgord.

Le secrétaire général fait le point sur la préparation des actes du congrès de Bergerac. Trente-six communications ont été retenues, représentant près de cinq cents pages. L'ouvrage devrait être publié dans le courant de l'année à venir.

M. Jacques Zacharie vient de présenter un diplôme de maîtrise d'histoire à l'université de Bordeaux III sur l'architecture rurale de Castels.

Le père Pommarède s'est fait communiquer le registre du fonds communal conservé à la bibliothèque municipale de Bayonne et qui intéresse une quarantaine de familles périgourdines. Parmi les vingt-deux portefeuilles, il convient de signaler plus particulièrement :

— Portefeuille IV : table alphabétique de 1968 noms des officiers du Parlement et Cour des Aydes de Guyenne et l'énoncé de leurs nominations.

— Portefeuille V : inventaire des lettres patentes, provisions, pensions, anoblissements, lettres de réhabilitation... des vingt-cinq registres du fonds dit « Trésorerie de Fance en Guyenne » de 1590 à 1696.

— Portefeuille XI : Table alphabétique de trois mille noms et seize mille indications du fonds des notaires de Bordeaux (1540-1790).

— Portefeuille XIV (1-10) : Documents et renseignements sur les familles d'Aydie, Belzunce, Foix de Candale, Larmandie ; généalogies d'Abbadie-Livron, de Béarn, de Foix-Rabar, de Foix-Grailly, de Mauléon, de Payzac, de Peyrelongue.

— Portefeuille XV (1-10) : Généalogies d'Alesme, d'Aydie, de Belcier, de Berail, de Beynac, de Cadouin, de Calvimont, du Bourg, du Faure de la Jarthe, de Fayard, de Gentil, de Gourgue, de Grailly, de Jehan, de la Boétie, de Montaigne, de Montferrand, de Roffignac.

— Portefeuille XVI : d'Abbadie de Livron, d'Aydie, de Belonne, de Courrèges, de Foix candale ;

— Portefeuille XVII : de Béon.

M. Bitard signale la création d'une nouvelle association, « Mathusalem Dordogne », dont l'objet est de faire connaître et de protéger les arbres anciens. Son siège est fixé rue de la Boétie à Périgueux dans les locaux de la Coopérative forestière.

M. Mandon, adjoint au maire de Périgueux et membre de notre compagnie insiste sur l'importance du 750^{ème} anniversaire de l'acte d'union entre le Puy Saint-Front et la Cité, donnant naissance à une seule ville. La ville de Périgueux a consacré un numéro du bulletin municipal à cet anniversaire. Il rappelle ensuite l'histoire de la place Francheville, autrefois place de l'entre-deux-villes.

M. Lagrange décrit le Puy Saint-Front et la Cité, des origines à 1240, au moment où fut signé l'acte d'union. Comme l'a écrit Géraud Lavergne, « c'est l'acte le plus important dans l'histoire de la ville ».

M. Bitard fait la lecture de l'acte d'union. Il apparaît bien que le Puy Saint-Front, plus peuplé que la Cité, a imposé ses conditions à cette dernière.

Il reprend ensuite quelques pages extraites de l'ouvrage de Géraud Lavergne sur l'histoire de Périgueux.

Mme Higounet dresse le portrait du Puy Saint-Front à l'époque. Une relecture des textes anciens permet de mieux comprendre ce qu'était cette ville. Il apparaît que les habitants s'entassaient à l'intérieur des remparts, peu d'espaces verts, des jardins dans les faubourgs. Les noms de familles anciennes sont déjà fixés.

Pour Mme Higounet le nom de Périgueux n'est pas nouveau, car il a été plus ou moins utilisé avant l'acte d'union.

M. de Paysac s'interroge sur les conséquences de l'acte d'union sur la Cité. Même le consul représentant ce bourg ne siégeait pas obligatoirement à la Cité. Il insiste ensuite sur les caractères propres des bourgeois de Périgueux.

Mme Higounet fait remarquer que des cadets de familles nobles ont sans doute renoncé à leur noblesse afin de pouvoir commercer au Puy Saint-Front.

Rappelant qu'à partir de l'acte d'union la Cité n'est plus qu'un bourg très réduit, M. Lagrange remarque que le peu d'activités qui existaient à la Cité explique sans doute sa relative absence dans les actes publics.

M. Bordes lit le texte original de l'acte d'union, qu'il a bien voulu extraire des Archives départementales. Un document du XIII^{ème} siècle aussi bien conservé est assez rare. Il est écrit sur parchemin, possède les sceaux et a été rédigé curieusement un dimanche.

ADMISSIONS

— Mme Arlette Levachez, 8, rue Michel-Salles, 92210 Saint-Cloud, présentée par le Dr Delluc et M. Fié ;

— M. André Gaillard, 1, rue Bayard 24000 Périgueux, présenté par MME Roussel et M. Secondat ;

— M. Bruno Deneville, 11, place Bugeaud 24000 Périgueux, présenté par MM Audrerie et Demoures ;

— Mme Madeleine Couturier, 2, avenue de la Bourdonnais 75007 Paris, présentée par MM. Audrerie et Dubuisson ;

— M. Jacques Arné, Taillepetit 24430 Annesse-et-Beaulieu, présenté par Mme Ronot et le Dr Duverger ;

— le général et Mme Distinguin, 15, rue Pasteur 92120 Montrouge, présentés par Mme Joussain et le père Pommarède ;

— Le Cdt et Mme Chazoule, 5, avenue des Aulnes 93600 Aulnay-sous-Bois, présentés par les pères Pommarède et de Montaignac ;

— M. et Mme Guy de Brou de Laurière, Pont-Saint-Mamet 24140 Douville, présentés par le père Pommarède et M. Bélingard ;

— M. et Mme de Ranchez, Les Fraux 24210 La Bachellerie, présentés par le père Pommarède et M. Audrerie ;

— M. et Mme Jean Truquet, 24190 Douzillac, présentés par Mme Ronot et M. Sautenard.

Le président,
Dr Gilles Delluc

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie

Hommage à André Chastel

Chaque été le ramenait parmi nous et c'était pour tous les membres de la S.H.A.P., restés fidèles à des vacances périgourdines, une joie et une fierté de le voir, alors, assurer la présidence de leur réunion mensuelle. Il faisait preuve dans ce rôle d'une courtoisie inaltérable à l'égard des intervenants et ses participations aux débats, toujours discrètes, témoignaient de sa vaste culture et d'une érudition sans faille.

Né à Paris le 16 novembre 1912, il avait préparé, au Lycée Louis-le-Grand, le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Agrégé en 1937, il devenait Docteur-ès-Lettres. Trois ans plus tard, avec une thèse sur « Art et humanisme à Florence au temps de Laurent le Magnifique », qui annonçait déjà l'orientation de sa carrière et des ses travaux.

Dès 1951, il était nommé à la direction du département d'histoire de la Renaissance à l'École pratique des Hautes-Études, avant d'enseigner l'art moderne, à la Sorbonne. Il termina sa carrière, de 1970 à 1984, au Collège de France, où fut créée pour lui une chaire d'art et civilisation de la Renaissance en Italie.

Une œuvre écrite considérable lui avait valu en effet, une autorité incontestée, non seulement dans la connaissance de la Renaissance mais aussi dans le domaine général de l'histoire de l'art, jusque dans ses manifestations les plus modernes.

La liste de ses principaux ouvrages témoigne du champ de sa curiosité toujours en éveil, de « Léonard de Vinci par lui-même » à « Vuillard », de « L'art italien » aux trois grands livres consacrés à la Renaissance : « La Renaissance Méridionale, 1460-1500 », « la crise de la Renaissance, 1520-1600 », « Le Mythe de la renaissance, 1420-1520 », sans parler des deux volumes de « Fables, formes, figures », de « L'image dans le miroir » et de ses plus récentes publications sur « Le sac de Rome, 1527 » et « Le Cardinal Louis d'Aragon », parus respectivement en 1984 et 1986. Dans ses dernières années, malgré les souffrances de la maladie, il travaillait à une « Histoire de l'Art français » qui paraîtra prochainement.

André Chastel n'était pas seulement un enseignant rayonnant et un historien de l'art éminent. Il mena, sa vie durant, une action persévérante et souvent passionnée pour promouvoir, en France, l'histoire de l'Art et pour défendre le patrimoine artistique.

Il siégeait à la Commission supérieure des Monuments historiques depuis 1958 et il contribua en 1964 à la fondation par André Malraux, de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France qu'il présida à partir de 1975.

Président du Comité français et vice-président du Comité international d'histoire de l'Art, il batailla ferme pour obtenir la création, en France, d'un Institut d'histoire de l'Art et pour la rénovation de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie. Il lança, en février 1986, la revue « Histoire de l'Art » et il assurait, dans *Le Monde*, depuis 1950, une chronique artistique très appréciée qui a fortement contribué à populariser sa renommée.

Membre du Conseil d'administration de la Villa Médicis, il était membre de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles Lettres) mais aussi de nombreuses Académies étrangères : l'Académie romaine dei libri, la British Academy de Londres, l'Académie Royale de Suède, la Bayerische Akademie de Munich, témoignages du prestige et de l'autorité dont il jouissait à l'étranger, aux États-Unis comme en Europe, d'ailleurs.

Croix de Guerre 1939-1945, il était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses hautes distinctions, françaises et étrangères.

Magnifique intelligence et forte personnalité, ce grand savant était le type même de l'humaniste du XXe siècle auquel aucun art, aucune connaissance du passé autant que du présent n'était indifférents et qui transposait dans l'action la vigueur de la conception de l'histoire et de ses préférences esthétiques.

Nous ne le reverrons plus. Il nous a quittés le 18 juillet dernier, au cœur d'une rude saison estivale, où nous n'avons pas retrouvé sa haute et élégante silhouette et sa présence chaleureuse.

La S.H.A.P. perd en lui un ami fidèle et un membre prestigieux dont la participation à ses travaux honorait notre Compagnie.

Joseph Lajugie

Le Professeur Pierre Denoix (1912-1990)

Après le décès du Pr Pierre Denoix c'est la médecine (tout particulièrement la cancérologie) et, aussi, l'histoire et l'archéologie du Périgord qui sont en deuil.

Le Pr Pierre-Florent Denoix a été avant tout un grand médecin. Interne des hôpitaux de Paris en 1935, il deviendra chirurgien des hôpitaux en 1948 et conduira toute sa carrière à l'Institut National du Cancer (devenu Institut Gustave-Roussy) : il en est le directeur en 1956 jusqu'à sa retraite, seize années plus tard. Il a été un des grands cancérologues français et son influence a été déterminante dans de nombreux domaines, dont la classification moderne des tumeurs, l'épidémiologie des cancers (démontrant notamment l'effet cancérigène du tabac), la lutte contre le cancer par les soins, la recherche, mais aussi l'enseignement et l'information du public.

Il avait été nommé directeur de la santé en 1975 ; il était membre de l'Académie de Chirurgie, mais il était aussi commandeur de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 ; il avait en effet, à la suite de son action patriotique, été arrêté et interné à Fresnes par la Gestapo, tandis que sa famille vivait en Dordogne, comme on le sait, un drame douloureux.

Mais revenu en Périgord dans son domaine de Saint-Geniès, le Pr Denoix avait enfin trouvé le temps de se livrer à des recherches archéologiques portant tout particulièrement sur le Périgord Noir, telle l'étude des peintures murales (dont il dressa un inventaire bibliographique grâce à l'informatique), s'attachant tout spécialement au bel ensemble de la chapelle du Cheylard à Saint-Geniès. Nombreux sont ceux qui conservent un souvenir émerveillé de la soirée consacrée à Saint-Joseph qu'il anima l'an passé, pour notre compagnie, si riche de connaissances et de documents figures. Et l'on ne peut manquer d'évoquer ici le grand Léo Testut qui, exceptionnel chirurgien lui aussi, étudia minutieusement, durant sa retraite, l'histoire et l'archéologie de sa petite patrie de Beaumont-du-Périgord.

Avec le Pr Pierre Denoix, c'est tout à la fois un grand médecin qui s'en va, un homme d'une remarquable personnalité, pleine de richesse, de réflexion, de fougue et de courage ; c'est aussi l'un des nôtres et nous le regrettons profondément.

Gilles Delluc

André Delmas

André Delmas était né le 24 mai 1906 à Terrasson ; il s'y est éteint dans sa maison du bord de la Vézère, le 27 novembre 1990. Ses obsèques ont été célébrées, le 30 novembre, dans cette église Saint-Sour dont il avait écrit l'histoire.

C'était l'homme de la fidélité, des racines ; fidélité à son pays et aux siens, fidélité à son terroir, fidélité à sa foi. Fidélité du soldat. Il avait combattu pour la France dans le Rif. Deux lustres après, officier d'infanterie, il fut de ceux qui sauvèrent l'honneur lors de la plus malheureuse campagne de notre histoire, celle de 1940. Plusieurs fois cité, dont à l'ordre de l'armée, il était titulaire de la croix de guerre 1939-45 et de celle des T.O.E. Chevalier de la Légion d'honneur à la suite de ses titres de guerre, il fut par la suite officier de réserve, promu officier de l'Ordre du Mérite. Ses campagnes lui avaient donné droit à de nombreuses autres décorations, ses travaux et ses œuvres la cravate de commandeur de deux ordres du pape, dont celui des chevaliers de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Fidélité aux siens ; à ses proches, certes, mais aussi à ses compatriotes. Elu conseiller municipal à son retour de captivité il le restera vingt-deux ans. Il prit une grande part aux travaux architecturaux qui ont modelé l'aspect actuel du vieux Terrasson.

Fidèle à son terroir, sa passion fut d'en restituer l'histoire. Homme de cabinet, chercheur infatigable, il publia de nombreux articles dans différentes revues, et, dans le cadre de notre société d'importants ouvrages sur le Pays de Terrasson des origines à la révolution, en 1960 et 1966, puis, en 1978, sur l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly. Une solide étude sur « la pancarte du diocèse de Périgueux et de Sarlat » paraîtra dans un prochain bulletin. Il fut vice-président de notre compagnie.

Fidèle à sa foi, il subissait avec patience les inconvénients de l'âge, quoiqu'il pestait contre sa vue quasi perdue — dans les derniers mois il ne pouvait plus lire ni travailler et c'était grande privation —. Les traits de sa face ont gardé jusque sur son lit de mort la sérénité de celui qui s'était remis « *in manus tuas, Domine* ».

René LARIVIERE

Du Magdalénien de plein air près de Montpon (Dordogne)

par J. GAUSSEN et B. MERLAUD

Pendant longtemps la basse vallée de l'Isle, c'est-à-dire la partie aval de Périgueux, ne passa pas pour être particulièrement riche en vestiges préhistoriques. Le paléolithique supérieur, surtout, y était inconnu et l'homme de Chancelade ne semblait pas s'être aventuré bien bas dans la vallée.

Mais quelques années avant la dernière guerre, Louis Peyrille découvre sur la rive droite de l'Isle, un peu en amont de Mussidan, tout un lot de silex appartenant au Paléolithique finissant (Peyrille, 1948). Ils sont en plein champ, dans une terre labourée, loin de tout abri rocheux et appartient donc à ce que l'on appelle alors avec beaucoup de désinvolture : un « gisement de surface ». Ces gisements n'intéressent guère que les collectionneurs de cailloux et la découverte tombe dans l'oubli.

Et puis, dans les derniers jours de l'année 1940, c'est la découverte de la grotte de Gabillou. Il y a des bisons, des félins, des rennes, et le doute n'est donc plus permis : les « chasseurs de rennes » ont fréquenté la basse vallée de l'Isle (Truffier, 1941).

La guerre passée, l'un de nous s'intéresse à ces délaissées que sont les stations de surface. Les sondages à Solvieux, à l'emplacement repéré par Louis Peyrille, mettent en évidence un vaste gisement paléolithique, bien en place, qui va faire l'objet d'une fouille dont le type est appliqué en France pour la première fois (Leroi-Gourhan, 1982).

Par la suite bien d'autres gisements de plein air sont découverts dans la région (Gausсен, 1980). La plupart de ceux-ci possèdent des restes d'habitation encore bien visibles (Le Plateau Parrain, Le Cerisier, Le

Chatenet, La Croix de Fer, Le Breuil, Guillassou, Le Mas de Sourzac, La Station du Burin, Lacaud). Tous ces gisements ont été soupçonnés grâce à de menues trouvailles en apparence sans grand intérêt : ici un grattoir, là un burin, ailleurs un galet rougi ou quelques éclats d'allure « paleo ».

C'est pour cela que les trouvailles de surface, même insignifiantes, ne devraient pas être négligées. Elles peuvent être l'indice d'un gisement sous-jacent et, même si celui-ci ne peut être découvert ou a été détruit, elles signent une présence humaine à l'égal des grands abris classiques. Il en est ainsi pour la petite station de plein air découverte récemment par l'un de nous, non loin de Montpon, à proximité du lieu-dit Les Grillauds. Les objets découverts proviennent manifestement d'une couche en place, atteinte récemment par un labour plus profond que les précédents. Les conditions agricoles locales s'opposent à toutes recherches autres que de surface, mais les trouvailles à ce jour ne manquent pourtant pas d'intérêt. Il s'agit d'un lot de silex sans autre matériel lithique qu'un galet de quartz rougi. Il se décompose ainsi :

| | |
|-----------------------|----|
| grattoir sur lame | 5 |
| perçoir | 1 |
| bec | 5 |
| burin dièdre | 7 |
| burin sur fracture | 4 |
| burin sur troncature | 3 |
| burin multiple | 1 |
| encoche | 1 |
| racloir | 2 |
| divers | 3 |
| total outils | 32 |
| nucléus pyramidal | 1 |
| nucléus informe | 2 |
| nucléus discoïde | 1 |
| éclat, lame, esquille | 30 |

L'analyse d'un tel ensemble ne saurait être poussée très loin. La précision mathématique nous paraît ici sans grand intérêt même si les pourcentages, calculés avec un ordinateur ultra-moderne sont indiqués avec une précision de dix millièmes.

Disons simplement que la majeure partie du matériel est extraite d'un silex noir, le reste provenant des formations siliceuses du calcaire senonien proche. L'ensemble est bien conservé avec une patine peu prononcée. Les silex noirs sont revêtus parfois d'un voile bleuâtre à répartition pommelée, cependant que les rares silex blonds voient leurs teintes sensiblement atténuées.

Une trentaine d'outils se prêtent mal à un diagnostic différentiel approfondi. Il faut néanmoins remarquer la rareté relative des grattoirs (fig. 1, n^{os} 1 à 4), l'importance numérique des perçoirs et des becs,

souvent d'ailleurs assez atypiques (fig. 1, n^{os} 5 à 7, 9) et surtout celle des burins (fig. 2 et fig. 3, n^{os} 2 à 4). Il faut noter encore la présence de retouches du type raclette (fig. 3, n^o 3) de burin sur troncature latérale (fig. 2, n^o 5) et d'un débitage assez grossier dont le nucléus discoïde n'est pas exclu (fig. 3, n^o 1).

L'état civil de cet ensemble peut donner lieu à discussion, mais il n'est pas tellement aventureux de l'attribuer au Magdalénien et, en particulier, au Magdalénien ancien comme semble l'indiquer le débitage, l'abondance des becs, la présence de la raclette et du burin sur coche latérale. Faut-il aller plus loin et tenter un choix dans l'échelle chronologique du magdalénien ancien, de ce Magdalénien dont les vicissitudes ont encombré les publications de ce milieu du siècle sous les noms divers de Proto Magdalénien, de Magdalénien à numérotage varié ou encore de Badegoulien ? Il n'est pas facile de répondre, mais l'intérêt n'est pas là.

Cette station, aussi pauvre soit-elle, ajoute un point supplémentaire à la carte du peuplement magdalénien de la basse vallée de l'Isle, de cette région qui n'était, il n'y a pas encore si longtemps, un « *no man's land* préhistorique ».

J.G. et B.M.

BIBLIOGRAPHIE

- GAUSSEN J. [1980] *Le Paléolithique supérieur de plein air en Périgord* (secteur Mussidan-Saint-Astier), 300 p., 125 fig., Ed. du C.N.R.S., Paris.
 LEROI-GOURHAN A. [1982] *Les Racines du Monde*. Leçon inaugurale faite au Collège de France, Pierre Belfond, Paris, pp. 253-270.
 PEYRILLE L. [1948] *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* (note de séance), tome LXXV, p. 15.
 TRUFFIER P. [1941] La Grotte de Gabillou *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, tome LXVIII, pp. 107-112.

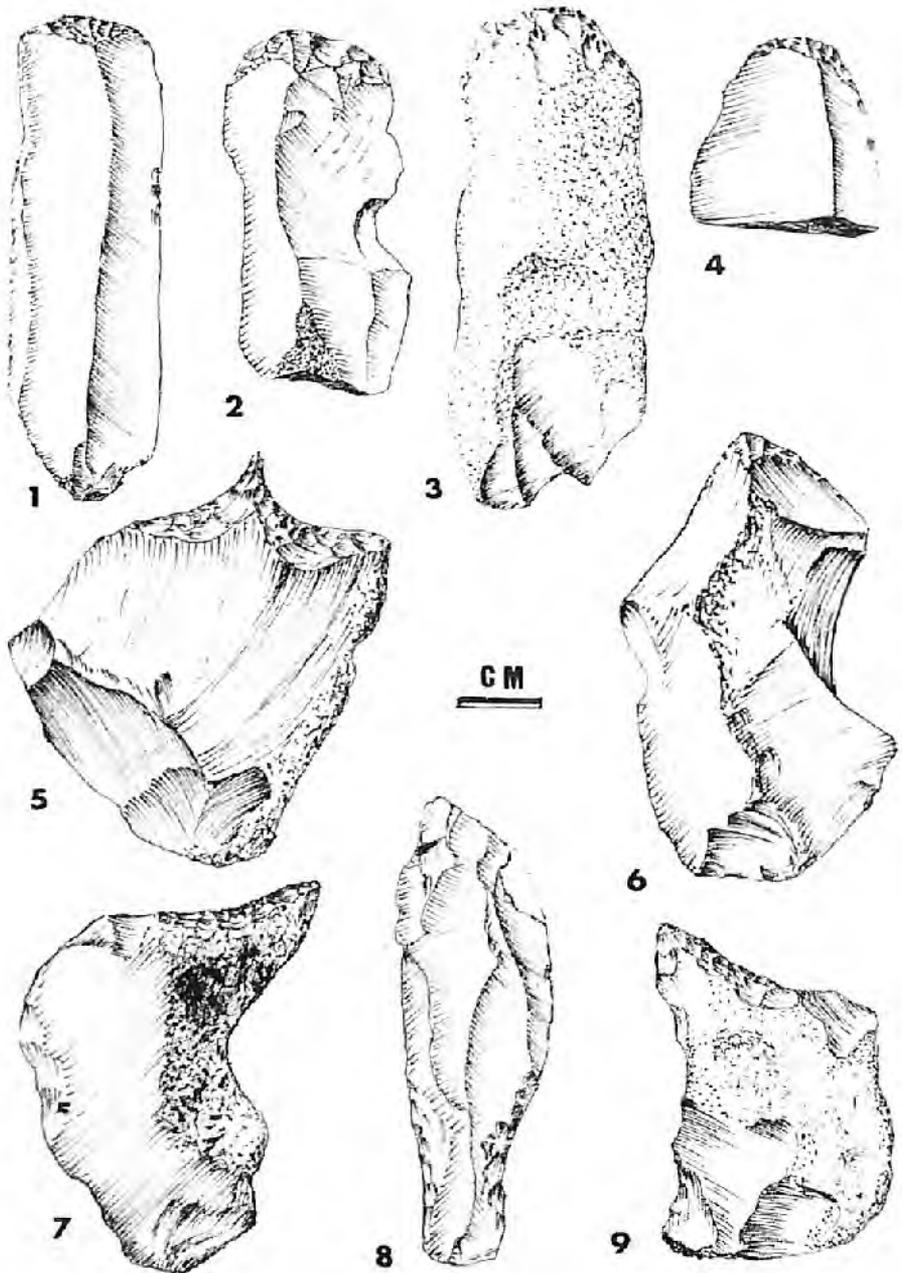


Figure 1 : 1 à 4 : grattoirs ; 5 : perceurs ; 6 à 7 : becs atypiques ; 8 : lame retouchée.

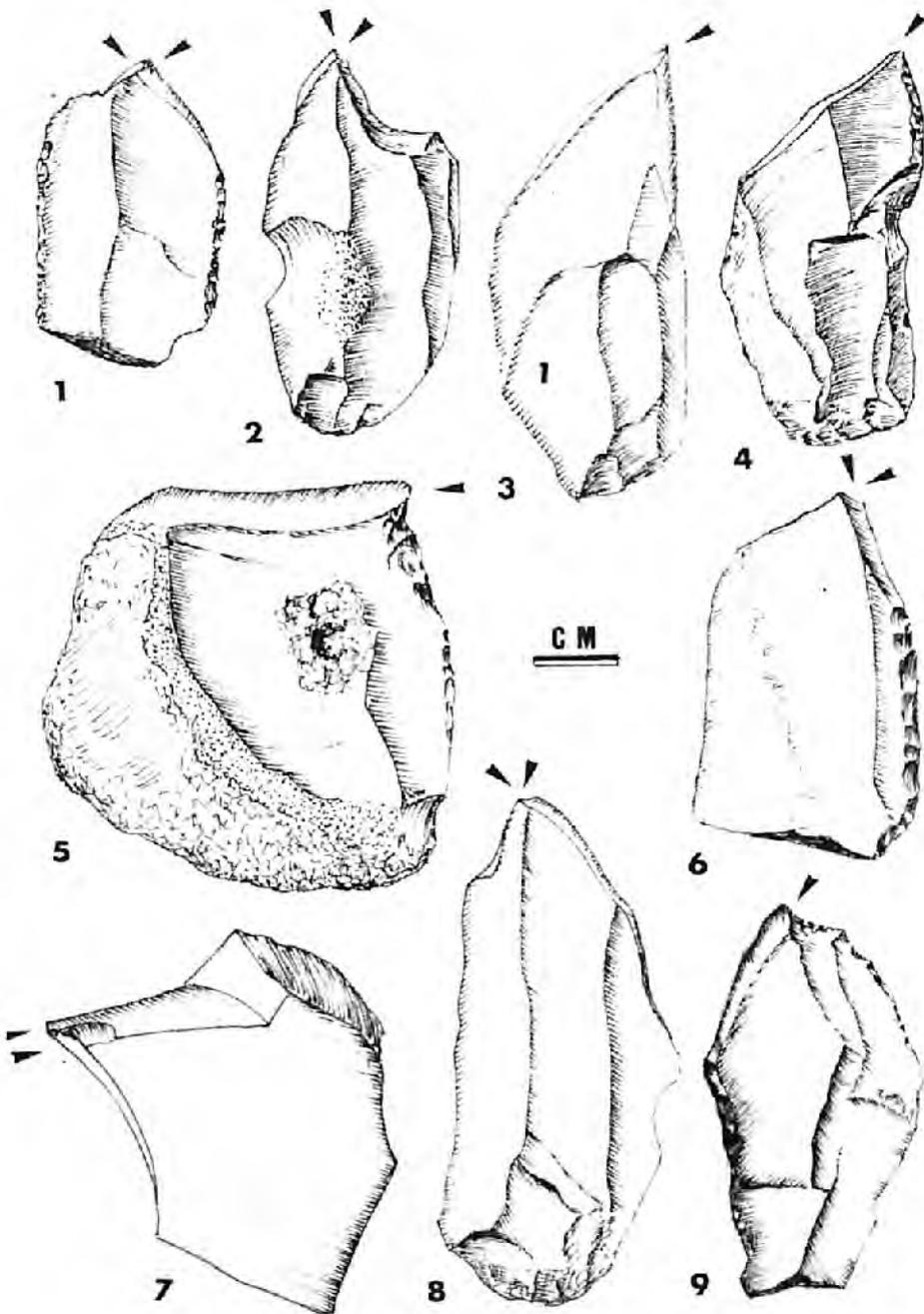


Figure 2 | burins divers.

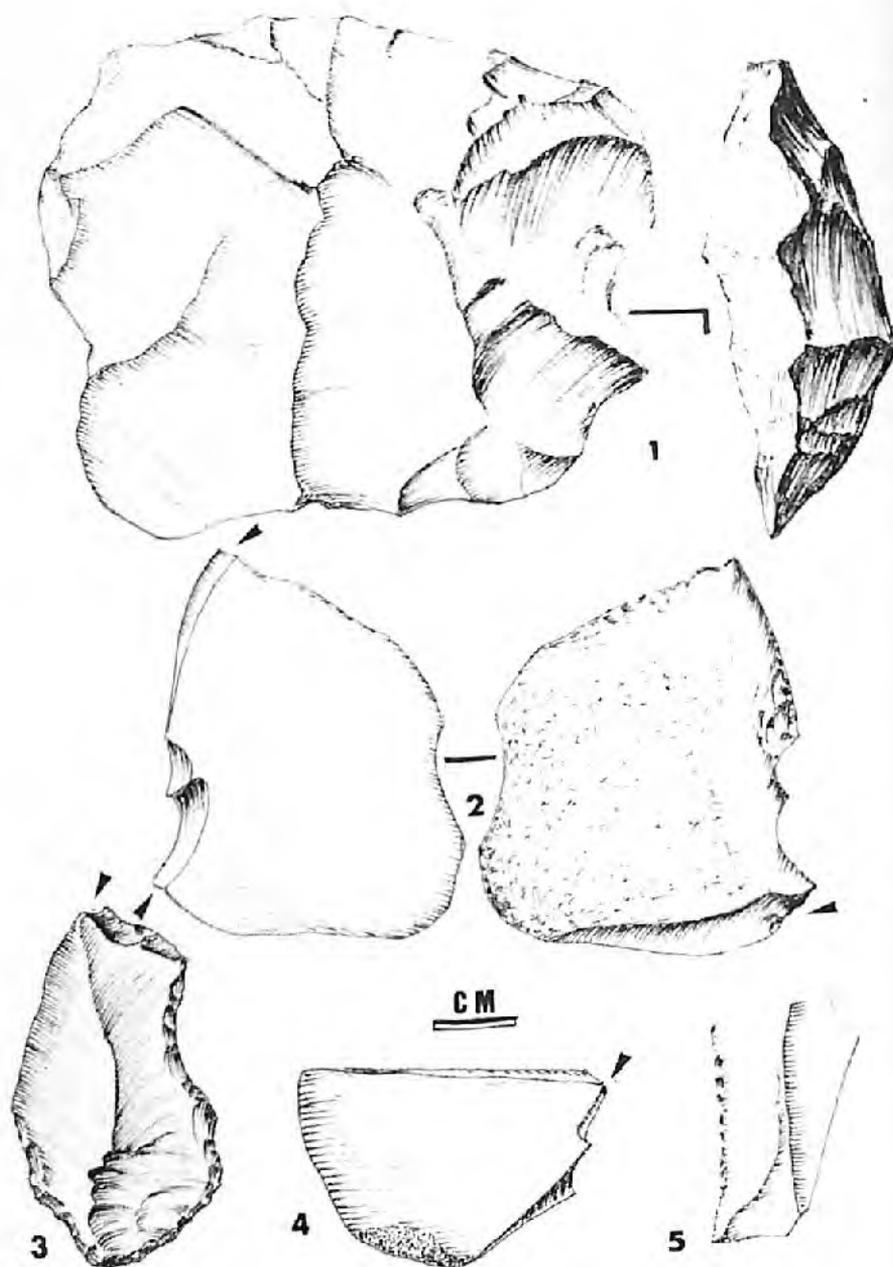


Figure 3 : 1. nucléus discoïde ; 2. burin double ; 3. raclette burin ; 4. burin sur fracture ; 5. lame grignotée.

Restitution d'une tholos à décor de feuilles imbriquées à partir d'éléments trouvés dans la cella du Temple de Vésone (1)

par Max SARRADET (2)

L'existence au centre de la *cella* du temple, de deux grosses assises circulaires à décor de feuilles imbriquées dont nous avons dessiné les relevés posait la question de savoir si ces éléments appartenaient à la décoration du temple, voire un lanternon à coupolette assurant le couronnement de la couverture et dont l'image, disait-on, aurait inspiré plus tard les sculpteurs romans des clochers de Saint-Etienne et de Saint-Front ? D'autres pensaient que l'ancien « *chapeau conique* » de Saint-Etienne de la Cité aurait été déposé après la démolition du clocher lors des guerres de religion, et placé au centre de la tour, comme plus tard celui de Saint-Front fut installé, après les restaurations d'Abadie, au centre du cloître de la cathédrale. Il faut donc rappeler comme l'explique Viollet le Duc (*Dictionnaire raisonné de l'architecture*, t. III, pp. 305-306) que les cônes de pierre à imbrications des clochers romans, généralement de plus grandes dimensions, sont construits en de multiples assises profondément sculptées avec les écailles retournées, pour éviter la pénétration des eaux de pluie dans les joints. On ne peut donc pas confondre cette architecture médiévale avec le décor à feuilles imbriquées, si fréquemment utilisé sur les colonnes et les piliers des édifices de la Vésone gallo-romaine et insuffisamment recensé par Hélène Walter (*La colonne ciselée dans la Gaule romaine, Université de Besançon, 1970*). En 1933, H. Koethe (*Temples celtiques ronds et polygonaux de l'époque impériale, Deutsches archeologisches Institut, Bonn, 1933*) rapporte que : « *des morceaux d'un toit, à plaques (schuppendach), conique qui aujourd'hui se trouvent au milieu de la ruine, proviennent peut-être d'un édicule qui aurait*

1 A l'occasion de la publication par le C.N.R.S. en 1990 du 49^e supplément à *Gallia*, consacré à la Tour de Vésone à Périgueux par J. Lauffray, M. Sarradet complète son étude (annexe I) sur les éléments d'architecture à décor de feuilles imbriquées, par les présentes notes partiellement citées en référence dans l'ouvrage précité.

2 Max Sarradet, ancien administrateur civil, conservateur des monuments historiques d'Aquitaine, Cumont, 24260, Le Bugue.

été érigé à l'intérieur du temple, au-dessus du dieu du culte ». Dans le compte-rendu de la mission d'août 1949 à Périgueux, daté d'Orange le 15 juillet 1950, R. Amy, Architecte des Bâtiments de France, adressait au Directeur de l'Architecture, Service des Monuments Historiques, un « rapport sur des fragments architecturaux réemployés dans l'enceinte du 3^e siècle de Vésone ». Sur un plan fourni par M. Legendre, Architecture des Monuments Historiques de la Dordogne, R. Amy, spécialisé dans l'architecture antique, recensait notamment, dans la courtine au sud de la Porte Normande, en n° 6 de la planche XVIII « le couronnement d'une pile avec imbrications ». D'autre part, à la page 14 de son rapport et à la planche XIX, cet architecte restituait à la Tour « une voûte en briques avec revêtement de plaques de pierres décorées d'écaillés imbriquées, tel le fragment conservé au sol au centre de cette tour ».

Je n'eus connaissance de ce rapport, sans d'ailleurs en voir ni les dessins ni les photos, qu'ultérieurement par le Professeur P. Barrière, alors que j'avais de mon côté ausculté le rempart de la Cité à la recherche d'assises à décor de feuilles imbriquées pouvant faire une liaison avec les fragments que j'avais découverts en 1961 et 1962, dans les vestiges de cette enceinte, face sud, lors de l'agrandissement de l'école Sainte-Marthe (*Gallia*, t. XXI, 1963, f. 2, pp. 521 à 525). Il est regrettable, à ce sujet, qu'à cette époque, faute de moyens financiers, la société archéologique locale n'ait pu publier que des comptes rendus succincts des fouilles de sauvetage entreprises à Périgueux (*S.H.A.P.*, t. XXXVIII, 1961, pp. 17-18). Donc, à Sainte-Marthe l'enceinte se raccordait à la tour, dite des Arsitz, près de la porte de la Bocharia (*rue des Gladiateurs*), dont les fondations ont été dégagées par Ch. Durand en 1911 (*cf. CR fouilles de Vésone, 1910-1911, imp. Joucla, Périgueux, 1912*).

Lors de la construction en 1962 de la partie centrale du groupe scolaire, nous n'avons retrouvé qu'en partie le tracé de la porte à l'intérieur de l'enclos. Le sol à cet endroit avait été profondément bouleversé et, en grande partie, vidé du contenu des vestiges antiques, ceci sans doute par les bourgeois de Périgueux au début du XV^e siècle (*les Consuls font état de « grans cayres » prélevées là et servant à réparer les fortifications en 1401 du Puy Saint-Front*) comme plus tard, par les Visitandines lors de la construction au XVII^e siècle de leur établissement (*Durand, C.R. 1910-11, pp. 21-22*). Par la suite, le sol a été abaissé pour faire communiquer les terrasses supérieures avec les basses terres du potager du couvent. Le rempart est réduit progressivement vers l'ouest, tant en largeur (*de 6 m à moins d'1 m*) qu'en hauteur, ne trouvant plus sa trace qu'à une profondeur de 7 à 9 m. Ce niveau a été atteint en 1962, lors du creusement de fosses et d'un escalier d'accès, à moins de 4 m de sa face N., c'est-à-dire à l'intérieur même de cette muraille (*cf. plan p. 521, Gallia XXI, précité*). Il y avait là : un élément de corniche (*S.H.A.P.*, t. LXXXIX, 1962, pp. 63-64) mais aussi une pierre incurvée à décor imbriqué, un grand fragment d'inscription lapidaire (*lettres... CVS de 45 cm de haut*) et d'énormes blocs qu'on ne pouvait extraire et photographier difficilement. Par ailleurs, il existait sur les terrasses du

couvent une grotte à Notre-Dame de Lourdes, bâtie en rocaille avec notamment d'autres colonnes et ornements, des fragments de pierre à imbrications dont l'assise présente une courbure et un décor se reliant bien avec l'élément de la Porte Normande et avec ceux de la tour de Vèsone, comme l'assemblage que nous en avons réalisé. Taillefer, dans les Antiquités de Vèsone (I, p. 397) en avait fait état « dans le jardin appartenant à l'époque à M. Chambon, un mausolée fait en pyramide orné de larges feuilles rangées en écailles de poisson que l'humidité et la gelée détériorent ».

Les profils, le diamètre des assises dont la hauteur avoisine 70 cm, le tracé des feuilles à nervures sculptées la tête en bas, tout se raccorde pour justifier l'appartenance à la même construction. L'assise supérieure est un seul bloc plein (dans la courtine, près la Porte Normande) ; sa face supérieure comporte au centre un trou de mortaise creusé pour recevoir la fixation du pinacle (chapiteau surmonté d'un oye ?). La seconde rangée d'assise est composée de deux blocs (dans la courtine près la Porte de la Boucherie, dans l'enclos Sainte-Marthe, et la rocaille-grotte Sainte-Marthe) ; ces blocs sont évidés à l'intérieur. La troisième rangée d'assise est composée de quatre blocs, dont les deux éléments de la cella du Temple ; ils sont également évidés intérieurement. Les lits de pose de toutes ces assises présentent des trous de mortaise creusés à moitié sur chaque bloc pour recevoir des crampons de bronze ou de plomb, à queue d'aronde, assurant le chaînage des blocs à chaque niveau horizontal et aussi d'autres mortaises pour les fixations verticales.

Il est regrettable que la Municipalité de Périgueux m'ait refusé de réunir au dépôt archéologique de Vèsone, l'ensemble de ces éléments que j'ai seulement dessinés, bien qu'on puisse toujours les retrouver, mais dans quel état ! Retrouve-t-on également la quatrième rangée d'assise manquante ? et les blocs d'architraves que supportaient les colonnes ? En tout cas, cette toiture sculptée se composait à la manière : soit de la tholos du grand mausolée augustéen d'Aquileia supportée par six colonnes, soit de celle de Glanum de Saint-Rémy-de-Provence, supportée par dix colonnes dont le diamètre est de dimension voisine de celle de Vèsone. Ce mausolée pouvait ne pas être à étages et aussi élevé. Même plus modeste, le monument des Pétrucoces pouvait très bien enfermer la statue d'un notable de l'antique cité, comme à Aquileia ? Peut-être fut-elle l'une de celles trouvées dans l'enceinte de leur enclos et brisées en 1643 par les Visitandines en même temps qu'une inscription monumentale à Pompéius (congrès S.F.A. XXV, 1858, pp. 191-193 ; Ch. Durand, 1910-11, pp. 23, 23 ; P. Barrière, p. 158). C'est au même endroit que se trouvent les pierres à imbrications.

L'hypothèse de R. Amy sur la couverture de la Tour, en pierre à décor d'imbrications est rejetée par J. Lauffray (Gallia 1990). Elle avait à ce sujet provoqué la réaction de P. Barrière qui, dans ses annotations sur le rapport qui lui avait été communiqué par le Ministère, estimait la « restitution de la Tour purement fantaisiste, l'argumentation ne tient pas debout et ne tient pas compte des feuilles de Durand ». Or, les feuilles de ce dernier, de 1906 à 1913, ne portaient pas sur l'intérieur de la cella. Par ailleurs, ni Taillefer, ni Mourcin, qui fouillèrent l'intérieur en novembre 1820, n'ont relaté dans les

Antiquités de Vézère (I, pp. 332-333) l'existence de tels vestiges à cet endroit, alors qu'ils avaient signalé ailleurs « un mausolée à écailles de poisson ». Le dessin de la planche III de cet ouvrage, relevé par Bardon fils, en 1815, et gravé par Langlois sculpteur, ne présente pas de tels éléments, mais un remblai de terres amoncelées dans lesquelles Taillefer reconnut les restes d'une petite forge établie après la destruction du Temple. Datee de Périgueux du 5 septembre 1843, Victor Hugo nous donne une description de la « Tour de Vézère » : « Temple de Vénus dont le Moyen-Age avait fait un lieu patibulaire... J'ai trouvé dans l'intérieur de la tour, de charmants débris de la renaissance. La salamandre est au milieu et deux unges prient de chaque côté, mêlés aux décombres antiques, à côté d'une grosse pierre qui ressemble à un autel romain... » (*Alpes et Pyrénées*, Paris, Hetzel, 1890). Il faut donc attendre la réunion du *Congrès Archéologique de France à Périgueux* (XXV session, 1858, p. 21), pour que figurent dans le dossier de Dardelet, derrière une grille, différentes sculptures dont nos éléments à imbrications. Ceux-ci venaient-ils probablement d'être présentés, après leur découverte lors de l'exécution récente de la tranchée du chemin de fer ? Il est curieux qu'aucune découverte n'y fût signalée alors que cette tranchée démolit en plusieurs endroits des vestiges gallo-romains dont ceux du péribole du temple et surtout le mur de l'enceinte entre le Château Barrière et la Manutention (cf. *Abbé Audierne, Epigraphie de l'antique Vézère, Périgueux, 1858, p. 68*). Il faut aussi se rappeler que Taillefer avant sa mort, par une convention avec la ville, avait enclos la Tour dans son jardin, qui s'étendait à l'emplacement où ont été mis au jour à partir de 1960 les ruines de la *domus* de la rue des Bouquets, alors une vigne, au milieu de laquelle s'élevait, construite avec des pierres antiques, la petite maison du jardinier. De son balcon, il avait une vue sur la Tour et au-delà sur les coteaux d'Ecorneboeuf et du Camp de César. Aussi avait-il précisé : « restant convenu que les visiteurs y seraient admis tous les jours et à toute heure ». Ces clauses reprises dans son testament du 15 octobre 1831 (*Lagrange, notaire*) soulevèrent des difficultés à la suite de la vente à la Compagnie d'Orléans par les héritiers, du chemin appartenant à la ville (cf. *notes et dessins de M. de Lestrade remis à M^e Pouyaud, avoué, le 23 août 1865, publiés par J. Secret, B.S.H.A.P., t. CV, 1968, 11 pp., 3 dessins*). Il est vraisemblable que Taillefer laissant visiter la Tour, ait présenté quelques éléments sculptés trouvés dans sa propriété.

Après la Révolution de 1789, les propriétaires privés de l'enceinte, en creusant celle-ci à leur commodité, pour se donner bonne conscience autant que par fantaisie, présentèrent les morceaux de sculpture antique dans leur jardin, aménageant caves, grottes et terrasses : jardins Beaufort à la Porte Normande, Vidal et Chambon aux Visitandines, Gueydon et Bardon près la Porte de Mars, Lestrade près la Porte Romaine, etc. Il eut donc été étonnant que les héritiers de Taillefer, dont M. de Lestrade, n'aient pas présenté autour de la Tour les éléments sculptés découverts dans leur propriété, notamment ceux extraits de l'enceinte lors du percement de la tranchée du chemin de fer : ceci après la publication des *Antiquités de Vézère* et la mort de Taillefer (1833).

Victor Hugo précisait en 1843 : « *la Tour au milieu d'une vigne où l'on entre par une porte qui met une sonnette en mouvement. Le propriétaire en tire quelques sous* ».

La visite d'août 1845 de l'Inspecteur Général des Monuments Historiques, Prosper Mérimée, se traduisait par une lettre officielle au Préfet de la Dordogne et un rapport au Ministre, demandant notamment que des fonds soient dégagés pour consolider le parement de la tour et aussi pour une meilleure présentation du monument (*P. Mérimée, Correspondance générale annotée par M. Parturier, Toulouse, Privat, 1965*).

En 1858, les fragments d'une « *chapelle Renaissance* » signalés par l'éminent poète avaient dû être enlevés, et non loin les tronçons de « *colonnes romaines du champ de maïs* » regroupés. L'accès ne se faisait plus par l'ancien chemin de la tour, mais on devait traverser la voie du chemin de fer par le pont situé à l'est. Cet équipement ferroviaire et la nouvelle voirie créée avaient provoqué un remblaiement considérable de terres au voisinage immédiat de la tour et la nécessité d'un aménagement de ses abords. Il est donc probable qu'à cette époque fut justifiée la nécessité d'une meilleure présentation des ruines que les congressistes devaient spécialement étudier. J. Verneilh et L. Gaucherel, dessinateur, remarqueront eux-aussi en 1867, à l'intérieur de la tour différentes sculptures, dont celles à imbrications (*Le vieux Périgueux*). Elles seront également relevées dans un mauvais dessin de Ch. R. Smith (*Collectionnae Antiqua 7, 1878-80, 38*) et plus tard, figureront sur les plus anciennes photographies de la Tour, avant les fouilles de 1907 (*cf. clichés d'archives, S.H.A.P.*)

Comme l'a démontré J. Lauffray, la tour ne pouvait supporter une voûte en maçonnerie et ainsi, la restitution de ces éléments dans l'appareillage d'un revêtement en pierres de la couverture de la Tour, suggérée par R. Amy, ne se justifie donc pas. En conséquence, nous n'avons pas la certitude que les fragments à imbrications faisaient partie de ce monument. Au contraire, le rattachement avec la pile de couronnement de la Porte Normande, dont R. Amy n'avait pas fait le rapprochement, implique une forme de gros lanternon et non plus un simple « *placage d'écailles imbriquées* » sur une « *voûte en briques* ». S'agissait-il alors d'une tholos abritant la statue de la divinité, trônant au milieu des bâtiments du sanctuaire ? Certains ont cru pouvoir imaginer une ordonnance urbaine, avec un decumanus axé, à partir du « *vieux pont de la pierre* » (*pont de Japhet ou des Minimes, attribué à la romanité*), en direction directe du grand portique d'entrée de la cour du Temple. Les architectes romains nous ont fourni des compositions architecturales, comme, par exemple, le sanctuaire de Praeneste, érigé après la victoire de Sylla sur Marius en 82 avant J.C. La tholos ouverte abritant la statue de *Fortuna Primigenia*, domine impérialement la colline de Palestrina, apothéose d'un ensemble architectural s'étagant en terrasses sur un site prestigieux. En fut-il ainsi, bien plus tard, à Périgueux, dans un site de plaine non historique ni remarquable ? On peut sans doute concevoir la réalisation, à partir de l'Est, d'une composition urbaine axée sur le Temple de Vésone, où l'élément architectural dominant aurait été la statue de la divinité de l'auguste Tutèle de la Cité. Mais celle-ci n'aurait pu

être effective qu'après le remaniement des abords de la tour maintenant date du second siècle et après la restructuration des insulae voisines surelevées à cette époque. (J.L. Tobie, *une nouvelle définition du quartier de la Tour de Vésone*, S.H.A.P., t. CVI, 1979/III, p. 192).

Que faut-il retenir de la suggestion de H. Koethe d'un edicule portant l'image du culte qui, placé au centre de la cella, aurait été couvert d'une toiture conique à imbrications ? Qu'il y ait eu la statue de la Tutela Augusta Vesuna, ou de toute autre divinité dont on célébrait le culte : c'est certain ; mais pourquoi, à cet endroit, aurait-elle été surmontée d'une tholos ? Rien ne permet d'affirmer que les deux pierres aient été à l'origine trouvées sur place. Au contraire, le décor tronqué dans sa partie basse justifiant une assise complémentaire manquante, l'absence de trace d'entablement, de soubassement, de socle, les dégâts occasionnés par la forge, le mutisme de Taillefer et de Mourcin sur ces deux grandes pierres sculptées lors de leur fouille de 1820, enfin la présence de nombreux autres éléments sculptés entreposés de longue date à l'intérieur de la tour, tout concorde à estimer bien improbable la suggestion de H. Koethe.

Les 5 éléments du même monument ont été déposés, à la fin du III^e siècle, pour être employés dans la construction de l'enceinte à des distances de 150 à 200 m les unes des autres. Cette constatation, a priori curieuse, s'explique par le fait que, l'amphithéâtre réutilisé en forteresse, il ne restait aucun édifice au nord de la future Cité susceptible de fournir des gros matériaux nécessaires à la solidité du rempart. Il a bien fallu charrier ceux-ci d'assez loin, construisant en même temps partout où l'on pouvait, réservant les grosses pierres assisées pour les parements. Cela donne encore l'espoir de découvrir d'autres éléments : colonnes, chapiteaux, entablement, etc., susceptibles de compléter la tholos. Au musée de Périgueux on trouve, provenant du mur de la citadelle, des ovales à feuilles d'acanthé (n° 854 et 3192). L'un d'entre eux (854) supporté par un chapiteau, aurait pu couronner le monument. Reconnu par Taillefer dans le jardin Chambon (*Sainte Marthe*) ; celui-ci y voyait le couronnement d'un édifice consacré à Castor et Pollux !! (Ant. p. 408). De l'enceinte de Sainte Marthe, sont sortis de nombreux autres fragments (frises, corniches, entablements, colonnes, chapiteaux), actuellement au Musée et que Taillefer décrit comme les éléments d'un arc de triomphe naval (Pl. XVIII, XIX, XXI, XXII). Barrière (*Vesuna Petrucoriorum, Périgueux, 1930, p. 114*) était « tenté de le placer près du forum, au croisement des principales rues » et situait cet endroit dans l'insula à l'Ouest du péribole du Temple (n° 4 plan Barrière angle rue Claude Bernard et Vésone), précisément à l'emplacement où nous découvrimus en 1959, la domus de la rue des Bouquets. Il n'y a donc aucune place à l'Ouest du Temple et au Nord du Forum pour un arc de triomphe ou un monument commémoratif. Doit-on pour autant rattacher ces sculptures à la tholos ?

J.J. Hatt et G. Ch. Picard (*La Tombe funéraire gallo-romaine, Paris, 1951, p. 78*) comparent la colonne à cannelures (*Musée E 1294*), ornée de reliefs d'armes et de scènes marines, au pilier de l'*Armilustrium* de l'Aventin (*Musée des Offices, Florence*), le datant d'époque domitienne. De même, le

fragment de pilier (*Musée E 1285*) trouvé au même endroit, dont le bas-relief représente Hercule cueillant les pommes du jardin des Espérides, appartiendrait à un monument à caractère funéraire (*J.J. Hatt, La tombe funéraire gallo-romaine, Paris, 1951, p. 195*). Les *colonnae caelatae* du Musée de Périgueux, bien que provenant de l'enceinte, à proximité d'assises à imbrications de la tholos, ne peuvent avoir appartenu à cette rotonde : leurs dimensions sont trop importantes : diamètre 70 cm, hauteur dépassant 5 m 50 si l'on estime que la partie supérieure cannelée de la colonne devait en occuper les deux tiers ; et même plus de 6 m pour une colonne corinthienne, si l'on suit les canons de Vitruve en matière d'ordres architecturaux.

La colonnade enfermant vraisemblablement la statue du personnage que l'on glorifiait, on voit mal une décoration historiée de la partie inférieure, l'attention tout entière devant se porter sur l'intérieur de la tholos. On ne voit pas non plus, *a priori*, ces colonnes ciselées aux angles d'un quadrifons, étage inférieur du monument, sans supposer un édifice de grande importance et celles-ci pourraient tout aussi bien, provenir d'un arc de triomphe. Le même raisonnement reste valable pour le pilier d'Hercule. A Bordeaux, des éléments plus frustes et plus partiels de colonne ciselée, à décor d'armures et de scènes marines, sont considérés comme ayant appartenu, eux aussi, à un arc de triomphe (*R. Etienne, Bordeaux Antique, 1962, p. 196*) célébrant les victoires de Septime Sévère.

Cependant d'après leurs dimensions, certains fûts, cannelés, lisses ou à imbrications, ainsi que des chapiteaux trouvés dans le sol de Vésone auraient pu appartenir à l'architecture du mausolée à tholos. A ce sujet, nous avons trouvé en 1972, à l'extrémité de la rue de Vésone, à l'occasion de travaux de réparation de la canalisation du tout-à-l'égout, sur le parement arasé du péribole ouest du Temple, 5 fûts de 42 cm de diamètre d'une colonnade à feuilles imbriquées (n° de fouille VT1, VT2, VB125, VT3 et VT4). Trois de ces fûts tenaient à des chapiteaux aux corbeilles érodées. Un exemplaire semblable actuellement au Musée (*M66G*), provient du mur d'enceinte près de l'amphithéâtre. Le tailloir est décoré d'une large frise d'oves et la corbeille mieux conservée est garnie de feuilles d'acanthé se retournant en crosse aux angles du chapiteau. Une rangée de petites consoles surmonte l'astragale. Une base, composée de deux tores entre une petite scottie et deux fûts de même diamètre (*M63G*) sont également dans les collections du Musée. Correspondant à des colonnes d'une hauteur de plus de 3 m, tous ces éléments auraient pu constituer le support de la toiture du mausolée comme aussi bien celui du portique fermant le péribole sacré du temple. Des colonnes à feuilles imbriquées, de même diamètre, furent trouvées dans l'enceinte, rue Romaine, en 1907, par Durand et d'autres identiques se trouvant encore dans la résidence Vesuna, appartiennent sans doute au mur Nord du péribole, rue Romaine.

En 1972, dans le quartier Sud de Vésone, en bordure du *cardo maximus*, nous avons découvert une douzaine de colonnes de ce type confirmant les découvertes à cet emplacement, tant au fond de l'impasse sainte-Claire que rue de Campniac, de fragments analogues en 1811, 1889,

1890, 1892, 1895. Il s'agit là d'un portique avec un stylobate ayant appartenu à un édifice religieux ou au lieu de culte d'un *fundus*. Les feuilles décorant les colonnes sont en moins grand nombre et la corbeille des chapiteaux est garnie de feuilles d'acanthé plus larges, avec au centre, une rosace ou un masque. Le tailloir est marqué par des dés au lieu d'oves, et l'astragale est plus large. Les bases de colonnes ne comportent qu'un gros tore. Cette sculpture presque semblable décorait un bâtiment autre et il ne faudrait pas rattacher tous les éléments à imbrications au même édifice. Par exemple le chapiteau composite à imbrications dessiné par Marionneau lors du congrès de 1858 (p. 36), provenant du mur d'enceinte au Château Barrière (*Musée A 1834*), diffère par la ciselure des imbrications et le diamètre du fût (58 cm). Par contre, à quelques dizaines de mètres du Temple, les deux bases trouvées dans la domus des Bouquets pourraient être liées aux fûts de même diamètre trouvés le long du péribole du Temple. Serait-il alors permis de supposer que les colonnes à imbrications auraient servi à la couverture de l'édicule du jardin de la domus ou à celle du péribole du Temple.

Le massif de 8 m de diamètre aurait pu supporter à l'intérieur d'une murette le soubassement de la rotonde à colonnade de 3,5 à 4 m de diamètre. Cet edicule aurait pu abriter la statue d'un notable de la cité. Pompeius par exemple, donateur du terrain où fut construit le Temple voisin dédiée à la Tutela Vesuna, ou bien encore, à la divinité du monument des Eaux de l'aile septentrionale de la domus. Nous n'avons cependant repéré aucune trace de soubassement sur le dessus du massif circulaire. Celui-ci conserve par endroits l'empreinte d'un mortier de pose et quelques carreaux d'un dallage en pierre dure ainsi qu'un fragment de moulure courbe, pouvant avoir été aussi bien le rebord d'un soubassement que celui d'une large vasque ? La répétition du même décor sur la toiture et sur les colonnes de cette rotonde n'est guère compatible. D'autre part, cinq autres fûts, dont trois bases, tous au diamètre de 42 cm et à feuilles imbriquées, et un fragment de pilastre de même décor, garnissent les massifs et plates-bandes du square autour de la Tour. D'autres éléments sculptés, de grande dimension, pouvant faire partie d'un assemblage architectural lié au Temple, y sont également présentés. Toutes ces considérations nous amènent à rattacher ces colonnes ciselées au péribole du Temple plutôt qu'à la *domus*.

L'assise supérieure de la coupole à imbrications est en bon état de conservation et de ce fait, le monument auquel elle appartenait a-t-il été érigé bien longtemps avant sa réutilisation dans l'enceinte du III^e siècle ? Il serait, en effet surprenant que les intempéries n'aient pas altéré la pierre. On remarquera que les fragments de sculptures extraits de l'enceinte et présentés à l'air libre sont rapidement corrodés par la pluie, le vent, le gel et le soleil : c'est le cas des blocs qui sejournerent autour du Temple et celui des blocs de roaille de la grotte des Dames de Sainte Marthe. Par contre, les blocs enfouis depuis le IV^e siècle dans l'épaisseur de l'enceinte sont bien mieux conservés. Enfin, on peut expliquer la meilleure conservation de l'assise supérieure par le fait que le pinacle qui la recouvrait avait une base débordant largement son couronnement : ce serait le cas d'un chapiteau à feuilles

d'acanthé, surmonté d'un des oves du Musée. Une telle disposition, bien que la toiture soit pyramidale et non tronconique, est celle du faitage du monument des *SECUNDINI*, à Igel, près de Trèves, et du sommet de celui des *CURII* à Aquileia. La décoration faitière du grand mausolée d'Aquileia, comme peut-être à Glanum, serait une pomme de pin, sans chapiteau à la base.

Si la tholos de Vésone est, comme ces dernières, de l'époque d'Auguste, on peut se demander comment elle a pu survivre à la destruction et à la reconstruction de Vésone, tant au I^{er} siècle qu'à la fin du II^e. Ce mausolée aurait-il été remonte, comme la maison des Bouquets dont les seuils avec leur porte, le stylobate et les colonnades du peristyle, la margelle du puits ont été méticuleusement retablis aux mêmes emplacements après la surélévation des murs et des sols. Cependant ce qui a été réalisé postérieurement à Commode, ne l'avait pas été au début du I^{er} siècle les nouvelles constructions ne tenant pas compte des anciens vestiges arasés 1 m plus bas, certains éléments récupérés dans les blocages, comme les deux chapiteaux corinthiens calant les marches de l'escalier du jardin. Par conséquent, il conviendrait plutôt de rechercher des zones non surélevées comme la cour intérieure du temple, dans laquelle on descendait par quelques marches en venant des *propylées*.

Mais ce monument se trouvait-il bien dans la ville, car s'il avait un caractère funéraire, il fallait en principe qu'il fût hors du *pomoerium*, et plutôt dans le cimetière. Celui de Saint Pierre, pas trop loin de la tour, a été élevé sur les ruines d'un quartier résidentiel, postérieurement au III^e siècle, ne comportant que des tombes wisigothiques et moyenâgeuses. On y aurait trouvé une sépulture à *colombarium* ; l'emplacement en reste incertain.

On ne connaît guère actuellement la limite urbaine de la cité de la Pax romana, dont l'enceinte ne semble pas avoir été matérialisée par des remparts. Au-delà de l'actuelle cité administrative, ancien séminaire construit sur les ruines d'un palais romain, les fouilles de sauvetage à l'occasion des constructions du Périgueux actuel, n'ont pas révélé plus au Sud-Ouest, la trace d'une urbanisation gallo-romaine. À partir de l'actuel bâtiment de la Sécurité Sociale, le sous-sol est constitué par les épais limons d'anciens marécages et peut-être de bassins fluviaux communiquant avec une courbe de l'Isle. Il faut plutôt rechercher ce cimetière vers le Nord-Ouest, en bordure des gravières aujourd'hui occupées par la S.N.C.F., c'est-à-dire sur le trajet de la route de Saintes par le Toulon. Au voisinage de l'actuel cimetière de la rue Louis-Blanc n'a-t-on pas trouvé des sépultures gallo-romaines (*Ch. Durand, S.H.A.P., 1911, pp. 317-318*) bien que datées récemment du III^e-IV^e siècles (*A. Lacaille, S.H.A.P. t. CIX, 198 2/4, pp. 278-290*). D'après P. Barrière « *Des sépultures de basse époque ont été trouvées rue Tullefer et rue Puyazeau (et des urnes funéraires place Daumesnil) formant le point de départ d'une nécropole autour de laquelle s'établirent les cimetières Saint-Silain et Saint-Front* ». Rien ne permet d'affirmer l'existence d'un cimetière de haute époque au Puy Saint-Front « *bien qu'on peut admettre que la ville haute était habitée à l'époque romaine,*

vraisemblablement par le peuple et la petite bourgeoisie, alors que la ville basse était réservée aux grandes demeures aristocratiques » (*Vesenna Petrucoriorum*, p. 160). J'ai trouvé de la sigillée, Place Daumesnil.

L'enceinte a fourni la quasi majorité des inscriptions funéraires actuellement découvertes et les fragments de la *tholos* aurait pu subir le même sort que les cippes et les stèles funéraires les plus marquantes, à savoir :

— d'une part, non démolis à la fin du II^e siècle, n'étant pas frappés par la restructuration urbaine et la surélévation des quartiers de Vesone situés plus au Sud dans des zones inondables.

— d'autre part, réemployés après démolition à la fin du III^e pour la construction de l'enceinte attribuée à Probus, où furent utilisés tous les matériaux de quelque importance, sacrifiant les temples comme les cimetières, qu'ils soient situés alors au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest.

Au cours des fouilles de la domus jouxtant le péribole de 1959 à 1968, outre les deux fragments VB131 et 132 furent découverts dans la salle 32, en bordure d'un stylobate à portique, les fragments de colonnes ciselées VB130, diamètre 36 cm, et VB114, diamètre 30 cm. Ce dernier élément pourrait se raccorder au tambour et sa base trouvés par Durand en 1907 dans l'enceinte, près de la Porte Romaine (*au Musée n° B4658*).

Déjà, dans le dessin de la tour, Congrès de 1858, figurait au premier plan, outre les assises de la *tholos*, un tambour à feuilles imbriquées. Bien que les fouilleurs n'aient guère signalé leur provenance exacte, le plus grand nombre de sculptures de ce genre, laissées par les démolisseurs de 275, se trouvent abandonnées dans l'aire du Temple ou à son voisinage immédiat.

Il convient donc de choisir parmi les hypothèses précédentes celle du rattachement de ces fragments à la décoration des portiques, bâtiments annexés ou édicules ayant existé autour du grand sanctuaire des Petrucores et à l'intérieur de son péribole sacré.

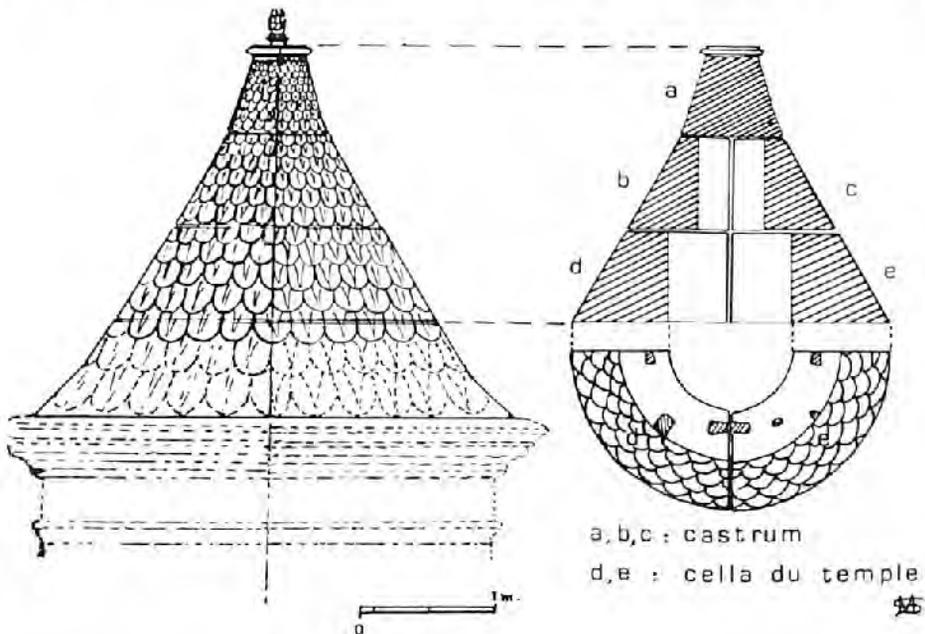
H. Walter (*la colonne ciselée dans la Gaule romaine*, p. 39), d'après les indications recueillies, les critères stylistiques, la date des monuments qu'elles ornent « classe les colonnes à feuilles imbriquées appartenant à un édifice dans la seconde moitié du II^e siècle et les colonnes de Jupiter plus tardivement du III^e et même du IV^e siècle ». Cependant, ce motif de décoration « se trouve également, et sans doute plus tôt, sur des pilastres ». Les couvertures en feuillage imbriqué des *tholos* italiennes, ainsi que celle de Glanum, sont généralement datées d'époque augustéenne, mais celles des pyramidions des mausolées trévires seraient des II^e et III^e siècles. La couverture dont la forme et les dimensions du mausolée de Vesone restent inconnues, pourrait appartenir à un monument de l'une ou l'autre de ces différentes époques. Nous ne savons pas où il était situé, ni s'il abritait une divinité. Était-il, par exemple, un édicule élevé dans la cour intérieure du Temple : chapelle ouverte au-dessus d'un autel, consacré à une divinité secondaire. Était-il plutôt un monument commémoratif sur une place publique ou un mausolée funéraire de cimetière, dédié à une riche famille, comme celle des POMPEII. Nous n'avons pu étayer suffisamment aucune des hypothèses. Quant aux colonnes à feuilles imbriquées, nous avons

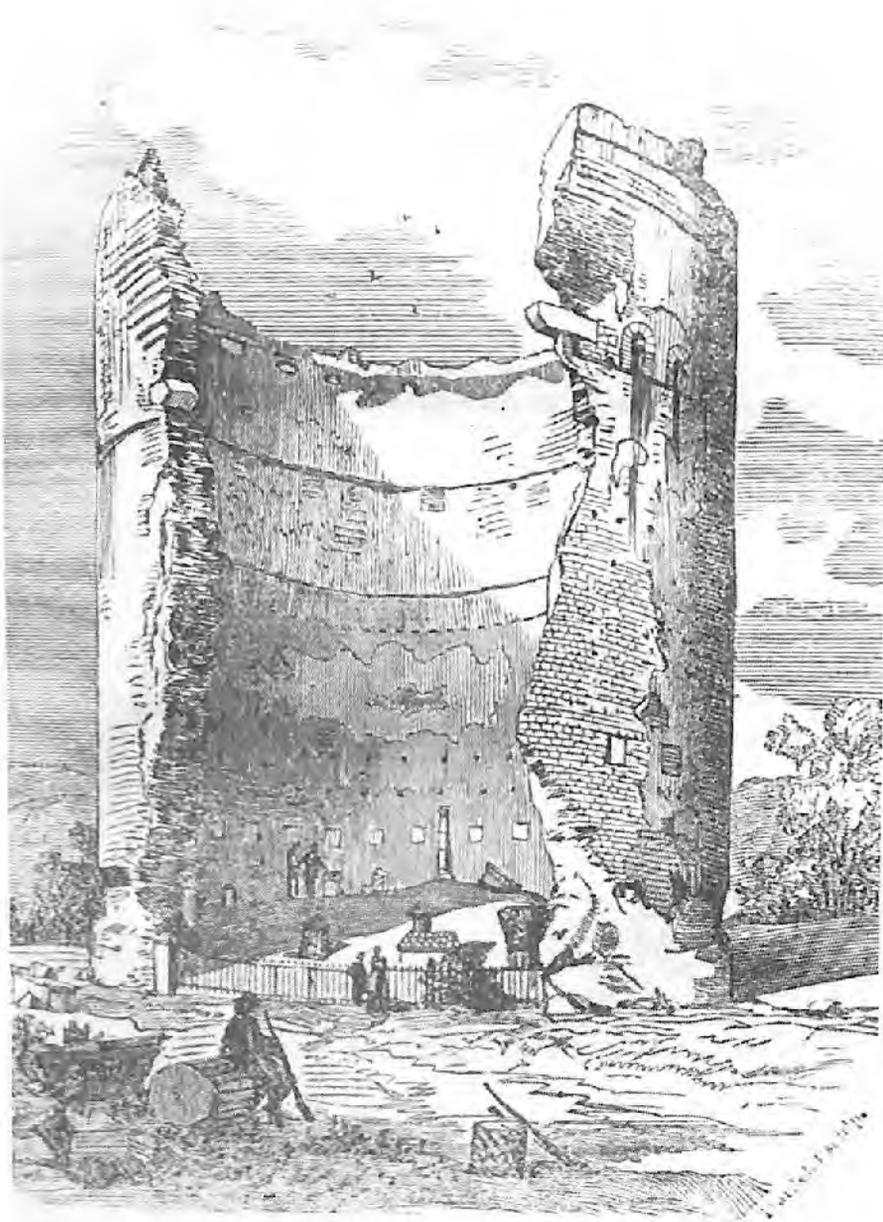
justifié notre préférence pour une appartenance aux portiques du péribole du Temple, les datant du II^e siècle, ce qui est confirmé puisque les fondations de ces portiques reposent sur des remblais enfermant une monnaie de Trajan (*Durand, CR 1907 et 1908*). On serait même tenté de préciser la seconde moitié du II^e siècle, puisque dans le sol du bâtiment jouxtant le péribole Ouest a été trouvé un grand bronze de Marc-Aurèle (*S.H.A.P., t. XXII, 1895, p. 192*) et qu'enfin les fouilles stratigraphiques de J.L. Tobie en 1976-77 entre le mur oriental de la domus et le mur du péribole assigneraient une fourchette chronologique de 160 à la fin du II^e siècle pour l'exhaussement du quartier et, par voie de conséquence, à la construction du péribole et des portiques qui l'entouraient (*Vésone, Cité bimillénaire, Musée du Périgord, 1979, p. 78*).

E. Will (*Histoire de l'Architecture, Gallia 1990 précité*) estime que le temple de Vésone est « une œuvre, qui dans sa splendeur première, appartient à la grande architecture romaine » et la compare au Panthéon de Rome : « ce monument unique dans sa monumentalité et dont le renom a dû être grand dans l'Antiquité ».

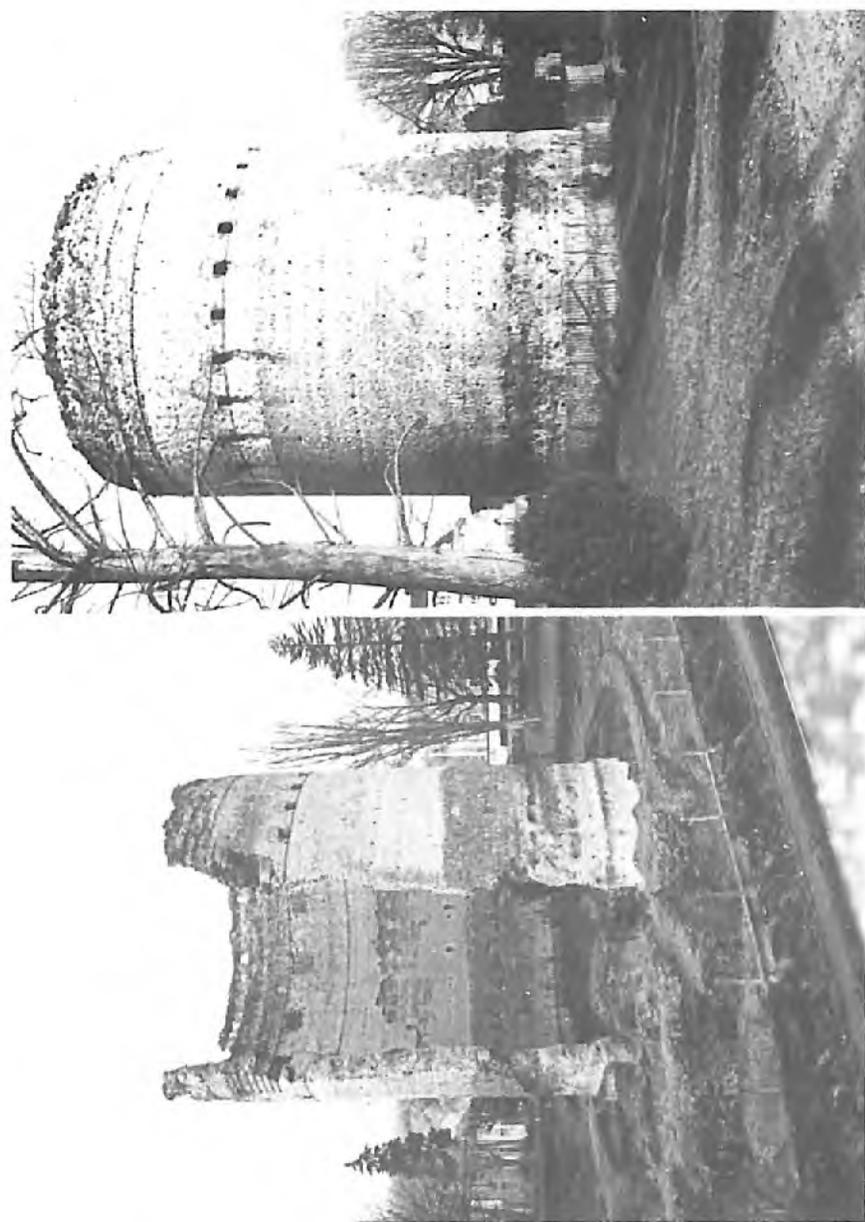
M.S.

R E S T I T U T I O N D E L A T H O L O S





TOUR DE VÉSONE, VUE A L'INTERIEUR.
Congrès Archéologique de France, XXV^e session, 1858.



La tour de Vésone, après les fouilles Laufray (J.). Clichés Conservation régionale des Monuments Historiques, 1972

La perception de l'espace périgourdin à la fin du XII^e siècle

par Jacques CLÉMENS

Dans une de ses dernières publications¹, Charles Higounet a essayé de répondre à une question « lancinante » : « celle de la perception de l'espace géographique par les hommes du Moyen Age. Quelle vision, quelle conscience les princes, leurs agents, les clercs, les marchands du haut Moyen Age pouvaient-ils avoir du territoire où ils exerçaient leur autorité ou leurs activités ? ». Parmi les esquisses cartographiques qui ont permis à Ch. Higounet de retrouver le mode de perception géographique des hommes du Moyen Age, la mission en 1337 d'un notaire de Périgueux à Paris pour les « affaires de la ville » a été mise en exergue². Cet itinéraire politique vers Paris ou économique vers la foire du Lendit était la seule « fenêtre » extérieure de Périgueux vers le Nord. Le seigneur-troubadour d'Hautefort³ livre un autre témoignage fort significatif, car il concerne non seulement le thème général de la perception de l'espace au Moyen Age, mais plus particulièrement celui de l'espace périgourdin.

Pour apprécier à sa juste valeur ce témoignage, il faut prendre en compte les exigences de l'invention et de la licence poétiques. Par exemple, dans le sirventès n^o 11, Bertran souhaitait que « le comte Geoffroy à qui appartient Brocéliande, fut l'ainé » (vers 33-34). La forêt de Brocéliande, si souvent mentionnée dans les romans bretons, représente dans ces vers de Bertran le duché de Geoffroy de Bretagne : l'éloge du duc se fait donc par une notation épique ou romanesque. Mais, selon Gérard Gouiran, « même s'il est évident que l'élaboration poétique peut transformer les faits, je crois

1. Ch. HIGOUNET, A propos de la perception de l'espace au Moyen Age, dans *Media in Francia... Recueil de mélanges offert à Karl Ferdinand Werner*, à l'occasion de son 65^e anniversaire par ses amis et collègues, Hérault-Éditions, 1989, p. 257-267.

2. A. HIGOUNET-NADAL, Le journal des dépenses d'un notaire de Périgueux en mission à Paris (janvier-septembre 1337) dans *Annales du Midi*, 1964, p. 379-402.

3. G. GOUIRAN, *Le seigneur-troubadour d'Hautefort. L'œuvre de Bertran de Born*, Aix-en-Provence, 1987. Toutes nos références concernent cette remarquable publication.

qu'il est impossible de recuser les informations que nous livrent les poésies de Bertran... ». Ainsi dans le sirventes n° 1, les mentions de Poitiers, Toulouse, Bretagne et Saragosse (vers 25-26) désignent par metonymie leurs seigneurs. L'héroïne de cette chanson a préféré le troubadour à Geoffroy de Bretagne, Richard Cœur de Lion, Raymond de Toulouse et Alphonse d'Aragon.

Le témoignage de Bertran de Born présente, en ce qui concerne notre recherche sur la perception de l'espace périgourdin, une autre limite, c'est l'affirmation du seigneur-troubadour d'appartenir au Limousin. Selon la *Vie 1* qui accompagne certains manuscrits des chansons de Bertran, il « fut un châtelain de l'évêché de Périgueux (*evescat de Peiregos*), il était seigneur d'un château appelé Hautefort ». D'après la *Vie 2*, « Bertran de Born fut du Limousin, vicomte d'Hautefort ». Dans le sirventes n° 12, il s'exclame : « c'est avec la folie que nous, les Limousins nous le (Richard Cœur de Lion) vainerons » (*Nos Lemosi, et envezat...*, vers 44). G. Gouiran précise que Bertran emploie toujours *sai* (ici) pour désigner le Limousin. Dans la plupart des sirventes, le point d'observation de B. de Born est Hautefort, le Limousin. Il n'est donc pas étonnant que le Limousin ou les Limousins soient très souvent cités dans ses chansons : « je retourne parmi les Limousins » (N° 2, vers 9), « Ah ! Limousin, noble pays courtois » (N° 4, vers 1) ; « Limousins, vous devez bien être heureux » (N° 5, vers 11), etc. Les barons périgourdins sont parfois associés aux seigneurs limousins. « Puy-Guilhem, et Clérans, et Grignols, et Saint-Astier... au-dessus de tous, Angoulême » (N° 10, vers 12). L'argument de ce sirventes précise que « c'étaient quatre grands barons du Périgord » (*qu'eren - III - gran baron de Peiregos*). Dans le sirventes n° 17, sont énumérés : « trois comtes palatins, les quatre vicomtes de Limousin, les deux Périgourdins, les comtes angoumoisins, etc. » (vers 18-23).

Les allusions à l'espace périgourdin appartiennent à trois catégories. Les sirventes livrent d'abord des références féodales et ponctuelles : ainsi, outre les seigneuries déjà mentionnées : *Peiraguors*, « Périgueux, à portée de mail d'armes de la muraille... » (N° 16, vers 43). Deux définitions spatiales mentionnent la Dordogne : « entre la Loire et la Dordogne » (N° 19, vers 22) : « entre la Dordogne et la Charente » (N° 31, vers 41). L'ordre d'énumération est lié à une éventuelle opération militaire. En juin 1183, Limoges est assiégé par le roi Henri II. Geoffroy de Bretagne est dans son comté. Bertran l'incite donc à franchir la Loire et à se diriger vers la Dordogne. Le comte de Bretagne ne doit pas se tenir à l'écart de la bataille en cours entre le roi et les seigneurs révoltés. Dans le sirventes n° 31, Bertran incite Richard, couronné roi le 3 septembre 1189, à mettre à la raison les seigneurs d'Aquitaine : « entre la Dordogne et la Charente, il (Richard) se montre trop mou ». Avant de partir pour la croisade, Richard passa dans les premiers mois de 1190 en Aquitaine et donna aux seigneurs un sérieux avertissement, comme le souhaitait Bertran. Dans ces deux définitions, le point d'observation de Bertran reste Hautefort. La Dordogne est aussi la limite méridionale de la domination des comtes de Périgord. D'après J.-M. Maubourguet, « l'examen des textes, malheureusement peu

nombreux pour les XI^e et XII^e siècles, ne décelez pas la moindre intervention des comtes de Périgord au sud de la rivière... Jamais, en particulier, on ne les voit lutter contre les seigneurs de la rive gauche. La Dordogne apparaît comme un fossé au-delà duquel les comtes n'ont pas la pensée de porter leurs regards.

A ces formules de localisation où sont mentionnés des fleuves aquitains, il faut ajouter celle du sirventès n° 13 : « du Nil jusqu'au soleil couchant » (vers 56). Dans certains sirventès d'autres éléments naturels sont associés à des villes. Le sirventès n° 20 livre l'expression : « depuis Montpellier jusqu'à l'autre côté de la mer salée » (vers 36). Bertran y a délimité cet espace de Montpellier à l'Atlantique pour placer hors de portée du reproche général qu'il faisait, le vicomte Barral de Marseille. Bertran commence donc, dans son repérage, à énumérer le lieu associé au personnage sur lequel il porte toute son attention ; ce qui explique l'ordre d'énumération, par rapport à son point d'observation qui est le château d'Hautefort. L'expression « l'autre côté de la mer salée » (*tro lai part la mar salada*) englobe probablement dans la condamnation le domaine insulaire des Plantagenêts. Le sirventès n° 22 évoque « de Lleida (Lerida) jusqu'à Verneuil, ni des Alpes à Roncevaux, ni de ce côté de la mer ni de l'autre » (vers 25). Mais les espaces auxquels fait allusion Bertran sont aussi délimités par des cités : ainsi le sirventès n° 39 : « depuis Londres jusqu'à la cité d'Aire » (sur-Adour).

Dans le sirventès n° 21, *Quan la novella flors par el vergan*, Bertran évoque le domaine de l'action de Richard Cœur de Lion : « Ce sera d'Agen jusqu'à Nontron » (*cum el a trach d'Agen tro a Nontron*, vers 32). Cette dernière expression a particulièrement attiré notre attention. G. Gouiran a proposé de dater ce sirventès avec beaucoup de vraisemblance du printemps 1186. Le seul élément précis de datation est le titre donné dans ce sirventès par Bertran à Richard Cœur de Lion de seigneur de Bordeaux (*seignor de Bordel*, vers 20). En effet, en mai 1185, Henri II a contraint son fils Richard à rendre le Poitou. Desormais, Richard ne conservait plus que son duché d'Aquitaine ou de Gascogne, c'est-à-dire sa capitale, Bordeaux⁵.

Les sirventès sont accompagnés dans les manuscrits par des textes plus tardifs, *vidas* et *razos* ou arguments. L'argument qui précède le sirventès n° 21 est le suivant : « Bertran de Born savait que le roi (Richard) éprouvait beaucoup de colère et de chagrin à cause de leurs paroles et à cause des châteaux de Nontron et d'Agen qu'ils (les seigneurs révoltés) lui avaient enlevés ». Cette interprétation est erronée. Elle ne correspond ni au sens des strophes de Bertran ni à la situation politique telle que nous pouvons la connaître pour la période 1180-1185. Depuis 1175, à la suite de la prise du Castillou, château fort, aux portes de la ville d'Agen, il n'y a aucun indice d'une éventuelle perte de ce chef-lieu de diocèse et de la « terre d'Age-

4. J.-M. MAUBOURGUET, *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, Cahors, 1926, p. 162. M. LAHARIE, La géographie du Périgord comtal (IX^e s.-début XIV^e s.), dans *Recherches sur l'histoire de l'Occupation du sol du Périgord*, C.N.R.S., 1978, p. 43-59.

5. Ch. HIGOUNET, *Bordeaux pendant le Haut Moyen-Âge*, Bordeaux, 1963, p. 55-56.

nais »⁶. C'est en 1182 que Richard Cœur de Lion a concédé à la ville de Marmande, ville agenaise en aval d'Agen, des « fors et des coutumes »⁷. Une charte d'Agen de 1221 rappelle que tout homme de la ville d'Agen qui passe (sur la Garonne) à Marmande doit acquitter un droit de peage *ut in illa quo era acostumad el temps del rex Andrig*⁸. La coutume d'Agen rappelle aussi⁹ « Comme le seigneur de la terre d'Agenais avait autrefois des rentes de peu d'importance en Agenais, l'universitas d'Agen donna au roi Henri, qui en ce temps-là était seigneur de cette terre, pour les grandes dépenses et les grandes guerres qu'il faisait, le droit du sel et les pugnères ». Ainsi, la tradition agenaise au début du XIII^e siècle est un indice favorable à l'idée d'une présence des Plantagenêts en Agenais sans un quelconque hiatus. En 1183, l'évêque d'Agen joue un rôle important auprès d'Henri II lors de la mort de son fils Henri le Jeune à Martel. De plus, vers 1186, Richard Cœur de Lion se trouvait, semble-t-il, à Agen. « On peut rapporter du temps de cette expédition (vers Toulouse) des lettres de Richard données à Agen, en présence de Guillaume, seigneur de Montpellier, par lesquelles il prend l'abbaye de Candeil, en Albigeois, sous sa sauvegarde »¹⁰. Deux autres témoins de cet acte sont agenais : *Racinto Bernart de Rovignano* (Rovignan) et *Stephano de Caumont*. La date transcrite porte seulement l'indication : *apud Aginnum*¹¹. Cette présence de Richard Cœur de Lion à Agen pourrait expliquer l'ordre d'énumération « d'Agen à Nontron » dans le sirventès de Bertran, ainsi que son avertissement, alors que Richard préparait une offensive vers Toulouse, à ne pas négliger les menaces de ligue féodale en Périgord et Limousin. En ce qui concerne Nontron, le choix de Bertran semble plus difficile à expliquer. En 1186, Mercadier, routier de Richard Cœur de Lion aurait saecagé cette ville¹².

Bertran de Born a-t-il voulu alors évoquer un axe routier, « d'Agen à Nontron » ? Certes, Agen est desservi depuis Périgueux par une route antique qui franchit le Lot au futur emplacement de la bastide de Ville-neuve-sur-Lot, près de l'ancienne abbaye bénédictine d'Eysses¹³. Mais Nontron se trouve à environ deux kilomètres, selon R. de Lagaudière, « d'une ancienne voie, la *Grande-Pouge* ou grand chemin, qui conduisait du midi au centre de la France, sur le faite des collines au sud-est ». Pour aboutir ensuite de cette Grande-Pouge à Nontron, il fallait, après être descendu des collines, traverser le Bandiat, sur un pont. Une autre voie, au sud-ouest partait de Nontron, traversait la Grande-Pouge sur le plateau et descendait vers Brantôme pour aboutir à Périgueux¹⁴. En fait le point

6. *Notre art* (à paraître) La Maison de Beau et les Plantagenêts dans le diocèse d'Agen durant la seconde moitié du XII^e siècle.

7. P. OURLIAC et M. GILLES, *Les coutumes de l'Agenais*, t. 1, Montpellier, 1976, p. 3.

8. Ch. HIGOUNET, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux, 1976, p. 326.

9. H. TROPAMER, *La coutume d'Agen*, Bordeaux, 1911, p. 31.

10. *Histoire générale du Languedoc*, t. VI, p. 117. RICHARD, *op. cit.*, II, p. 235 note 2.

11. *Id.*, t. VIII, col. 388.

12. R. de LAUGARDIÈRE, Essais topographiques historiques et biographiques, dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1895, p. 420-421.

13. J. CLEMENS, Aux origines d'une région historique : Ténarèze et Peyrigne en Agenais dans *Annales du Midi*, 1931, p. 83-90.

14. R. de LAUGARDIÈRE, *op. cit.*, p. 255, 269. Voir aussi B. BARRIÈRE et J.-M. DESBORDES, Vieux itinéraires entre Limousin et Périgord, dans *Floran 2. L'homme et la route*, Auch, 1982, p. 231-240.

commun entre les deux lieux mentionnés par le troubadour limousin, est leur situation hors du Périgord. Dans la donation de Nontron à l'abbaye de Charroux par Roger, comte de Limoges et Euphrasie, sa femme, en 785, il est précise : *in Lemovicensi pago castrum Netronensem*¹⁵. En 1243, Guy, vicomte de Limoges, rendait hommage à l'évêque d'Angoulême comme tenant de lui les châtellenies périgourdines d'Ans, de Nontron, de Mareuil, de Bourzac et autres lieux. Ce n'est qu'au XIII^e siècle que Nontron, archiprêtre du diocèse de Limoges et y restant, fut compris comme châtellenie dans la sénéchaussée de Périgord¹⁶. Agen était soumis aux *comitalia* des évêques d'Agen¹⁷. Ces deux villes mentionnées par Bertran évoquent donc un espace entre le Limousin et l'Agenais. L'examen des événements en 1182 et 1183 en Périgord confirme cette signification spatiale. En 1182, Wolgrin, comte d'Angoulême, meurt et Richard voulut profiter de ce que le comte ne laissait qu'une fille pour exercer ses droits de suzerain et placer sous sa tutelle la jeune fille et le comte. Les frères du défunt s'y opposèrent et attirèrent dans leur camp leur demi-frère Aimar V de Limoges et le comte de Périgord, Hélié VI Talairan. Ce 1^{er} juillet 1182, le Puy-Saint-Front, à Périgueux, est assiégé. Le comte de Périgord dut livrer son château et Richard en fit détruire la muraille. En 1183, Richard ravagea le Périgord et la région d'Excideuil. Bref, on peut dire que vers 1186, le Périgord, « d'Agen à Nontron », est soumis au duc d'Aquitaine, ce qui est conforme avec la strophe IV : « Ce sera une honte pour lui s'il perd ainsi sa peine en Limousin ou il a tiré tant de carreaux, détruit et démolit tant de tours, tant de murs, tant de parapets, rasé tant de châteaux, pris, donné et dépensé tant d'argent, frappé, reçu et pris tant de coups, supporté si souvent la faim, la soif et la fatigue comme il l'a fait d'Agen jusqu'à Nontron » (vers 25-32).

La comparaison avec d'autres formules de localisation utilisées par Bertran confirme qu'à travers une expression « linéaire », le seigneur-troubadour témoigne cependant d'une perception d'un espace régional. Ainsi, Bertran évoque « la France jusqu'à Compiègne » (n° 13, vers 66) et les « Flamands de Gand jusqu'au port de Wissant » (n° 13, vers 68). Au sud du Périgord, à part les mentions isolées de Bordeaux, Bazas, etc..., la référence la plus souvent utilisée est celle des « Gascons ». La strophe III du sirventès n° 11 est exemplaire : « il ne sera pas duc du pays normand ni comte palatin de Bordeaux ni des Gascons, au-delà des Landes, ni seigneur de Bazas, etc. » (vers 21-24)¹⁸. Les caractéristiques d'une région que P.

15. Voir aussi M. AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1981, p. 71, note 38, p. 239 et fig. 9 site de Nontron, d'après le cadastre de 1828. Une gravure représentant le château de Nontron en 1822 dans *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, t. XIII. Dès le haut-moyen-âge, le lieu de naissance de saint Vaast *Leucus* (sans doute Chalus) est indiqué *Aquitania montem habet, qui aequalibus pene spatius Petragoncam et Lemovicam civitates dirimit*, d'après M. ROUCHE, *L'Aquitaine*, 418-781, Paris, 1979, p. 698 note 37.

16. Vicomte de COURGUES, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, introduction, p. XXXIV, pour la voie antique entre Périgueux et Agen ; pour Nontron, p. XXXVII. J. NANGLARD, *Livre des fiefs de Guillaume de Blaye, évêque d'Angoulême*, 1906, n° XV : *Honmagium vicecomitum Lemovicensium, in castellaniam de Nontronia*, 1280.

17. Ph. WOLFF, *Evêques et comtes d'Agen au IX^e siècle dans Villeneuve-sur-Lot et l'Agenais*, Fed. hist. du Sud-Ouest, Agen, 1962.

18. Autre exemple : N° 9 : « Sinon, les Gascons m'en blâmeront, et je me considère comme obligé envers eux... », etc.

Deffontaines a appelé les pays de la Moyenne Garonne¹⁹ se confirment, en particulier l'absence d'une entité « ethnographique », comme celle du Limousin ou de la Gascogne²⁰.

Le sirventès n° 21 témoignerait donc que la perception de l'espace périgourdin par Bertran de Born, apparemment linéaire, consistait en un « balayage » d'une zone entre Agen et Nontron, correspondant au diocèse de Périgueux au XII^e siècle. Le point d'observation du seigneur-troubadour était son château d'Hautefort qu'il avait récupéré à partir de 1184 sur son frère Constantin. Mais la portée du témoignage de Bertran est limitée non seulement par sa forme poétique mais aussi par l'origine sociale du seigneur-troubadour²¹. Certes Bertran de Born n'est pas insensible à l'évolution de son époque, mais le troubadour lui apporte son propre éclairage. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il évoque le défrichement : « l'on ruine mes terres, on les incendie, on fait de mes futaies (*arbres*) des terrains défrichés » (*issart* : n° 16, vers 25) ; « Fasse qui le voudra un essart de ses arbres : moi, je me suis toujours efforcé de me procurer carreaux et dards, etc... » (n° 18, vers 33) ; « Je suis heureux que trêve ni accord ne dure entre les barons, car ils arrachaient les buissons tant ils aiment culture et jardins » (*desplantaveron boissos — Tant amon ortz e jardins*, n° 36, vers 1-5). Bertran de Born oppose donc ces entreprises de défrichement à sa propre activité guerrière qu'il préfère naturellement.

Cette originalité du troubadour-seigneur incite à se demander si sa perception de l'espace était partagée par ses contemporains du XII^e siècle. Les seuls documents qui peuvent apporter éventuellement une réponse sont les cartulaires, ainsi celui de l'abbaye de Dalon, qui a accueilli Bertran comme moine en 1195²². Or sur plus d'un millier d'actes, certes plus ou moins transcrits intégralement, rares sont ceux qui en dehors de la localisation, parfois précise de l'immeuble donné²³ ou du déroulement de la donation, révèlent une quelconque préoccupation de préciser les limites de l'espace concerné. Dans l'acte n° 299, c'est un don de « tout ce qu'ils possèdent entre le château de Brè et Badefols car tout ceci est leur alleu ». En 1197, la donation (n° 585) porte sur *bordariam illam quae est juxta montem de Maiae et prope rocham Pales... pascua herbarum animalibus suis in terris nostris circa eandem bordariam positus usque ad fenestrale de Teno et usque ad Nauch... pascua infra praedictos terminos contenta*. Guillaume, abbé général de Cîteaux, fait un compromis entre Dalon et Peyroux au sujet des granges voisines (n° 646) : *Fratribus de Petrosa licebit aedificare in loco*

19. P. DEFFONTAINES, *Les hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne (Agenais, Bas Quercy)*, Lille, 1932. Remarquons cependant que Bertran de Born mentionne le Quercy (*Caersins*) n° 29, vers 13.

20. Par exemple, n° 13, vers 61 : « Anglais, Normands, Bretons, Irlandais, Aquitains et Gascons ».

21. Voir la remarque de G. GOUIRAN, *op. cit.*, p. XXVI, « il est curieux que notre troubadour ne donne jamais de ses poésies l'image de sa condition sociale véritablement » et surtout sa présentation de la position sociale de Bertran de Born, p. XXV-XXXI.

22. L'abbaye de Dalon, fondée en 1114 par Gérard de Sales a été rattachée en 1162 à l'ordre de Cîteaux. Voir L. GRILLON, *Le cartulaire de Dalon (1114-1247)*, D.E.S., sous la direction de Ch. Higounet, 1962. Les numéros renvoient à cette remarquable édition. *Id.*, Le Prieuré des Touches et l'exploitation du sel par l'abbaye de Dalon, dans *Annales du Midi*, 1963, p. 311-319.

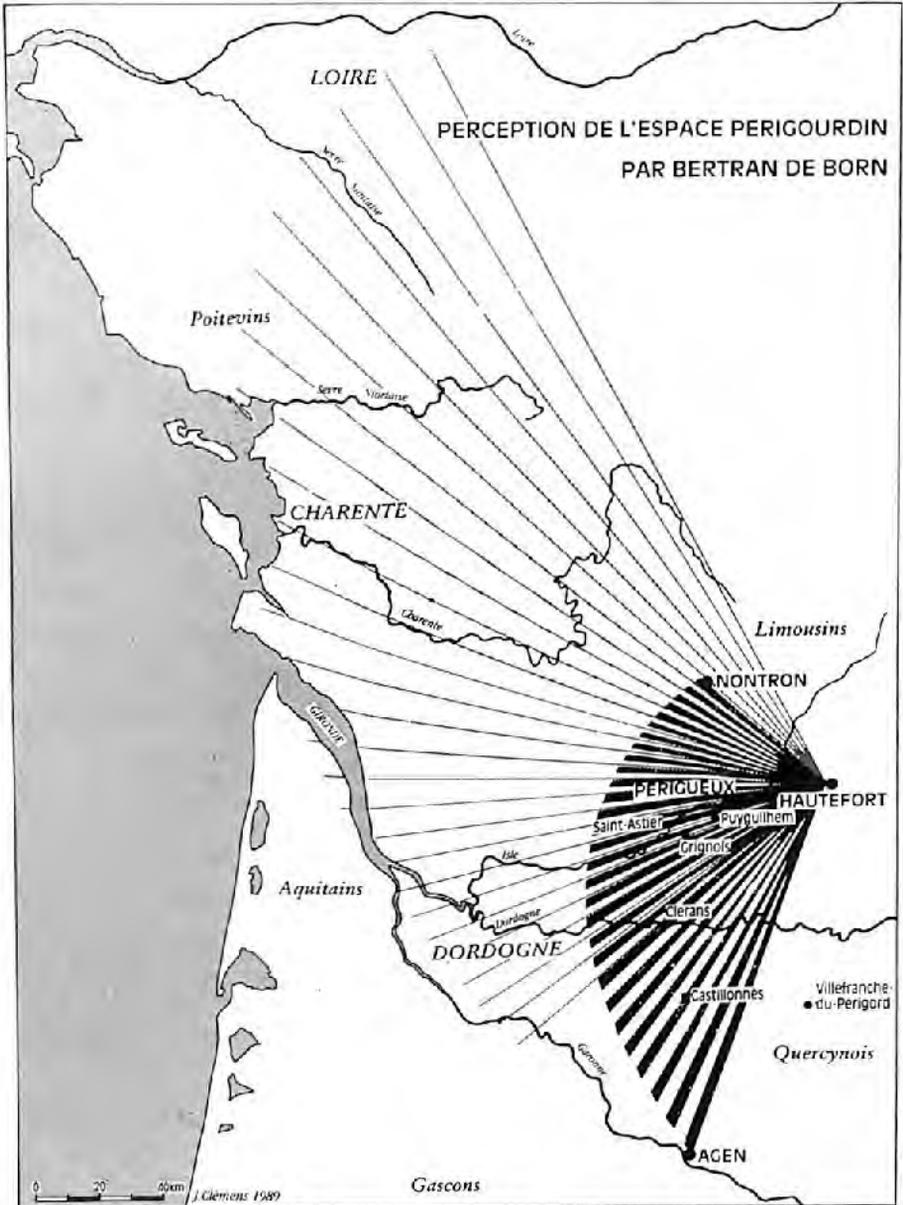
23. Acte du cartulaire de Dalon, n° 749, 1180, 30 déc. : *pecliam subtus fontem, vineam quae vergit ad occidentem... totam terram quae est inter tres vas in podio de la Vaisse. vineam ad crucem de Coisam, etc.*

qui dicitur Sala. licet sit infra duas leugas a podio Boscherii et pascua usque ad flumen quod Alvesera dicitur... »²⁴.

Au niveau local comme au niveau régional, les espaces devaient être plus ou moins difficiles à délimiter en raison de la nature de leur environnement. Ce n'est que par l'occupation du sol et par le peuplement que les espaces sont devenus plus faciles à évoquer. Ainsi, la « frontière » entre l'Agenais et le Périgord a été précisée par la fondation de la bastide de Castillonnès en 1259. En 1272, la bastide de Villefranche du Périgord, fondée en 1261 est dite, *in introitu Petragoricensis*²⁵. Comme l'a remarquablement démontré Ch. Higounet, la combinaison de la perception linéaire et la perception frontale a vraiment abouti à la notion d'espace fermé, au XIII^e siècle.

J. C.

24. J. M. MAUBOURGUET, *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, Cahors, 1926, p. 21, n° XX, vers 1189 : *...quandam peciam terre et nemoris sicut monstraverunt Helias de Salis et Gausbertus de Mananor scilicet a via publica que exit a monasterio et vadit a las Salas usque ad vallem de Milolassa... Hoc donum quod infra pretextatos terminos preminatum... N° XXI, vers 1189, p. 22 : donation d'un bois et d'une terre videlicet a porta de Sambuco sicut ducit strata publica usque ad Podium Rubeum, et sicut ducit strata publica et ab eodem Podio-Rubeo usque ad nostrum molendinum de Basse-Caldiera... N° CXXXVI, 3 février 1189, p. 70 : scilicet sicut claudit strata publica que ducit a vico Sancti-Aviti apud Ratum, et inde usque... quicquid infra hos claudebatur terminos. Autre exemple, n° CXXXVII, 22 février 1189.*
25. *Histoire générale du Languedoc*, t. VIII, Preuves, col. 1734 b. Ch. HIGOUNET, Les bastides du Périgord. Une révision, dans *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord*, p. 101-110. Le Périgord reste cependant un espace « ouvert », ainsi, à la dévotion à un saint anglais, Guillaume de Cantorbery rapporte un « miracle » de saint Thomas Becket : un voleur qu'on venait de crucifier aux environs de Périgueux fut sauvé par l'intervention de saint Thomas Becket qu'il invoquait. Sa femme coupe les liens avec sa faucille, d'après Ph. POUZET, *L'Anglais Jean dit Bellesmains (1122-1204 ?)*, Lyon, 1927, p. 42, note 3.



Quelques doléances des curés du Périgord pour les états généraux de 1789

par Robert BOUÉ

Si les « doléances » du tiers état sont abondamment représentées par les fameux « cahiers », il n'en est pas de même pour celles du clergé qui ont dû pourtant, elles aussi, s'exprimer avant la rédaction définitive du cahier commun établi à l'assemblée de mars 1789. Il existe cependant aux Archives départementales de la Dordogne quelques-unes de ces « doléances ecclésiastiques » peu nombreuses et peu connues. C'est elles qui feront l'objet de cet article.

Ces doléances se trouvent essentiellement dans certaines procurations que rédigerent les curés ne pouvant se rendre à l'assemblée du clergé à Périgueux. Sur près de 400 procurations conservées aux Archives, presque toutes utilisent des formulaires stéréotypes pour désigner le procureur choisi et le mandat qu'on lui donne, formulaires qui ne révèlent en rien les opinions personnelles des rédacteurs. Le modèle de telles procurations est connu, inutile de le transcrire à nouveau ici¹.

Cependant une douzaine de curés éprouvent le besoin de justifier leur absence à l'assemblée, essentiellement à cause de la distance, le manque de prêtre, parfois l'âge ou les infirmités : ce qui était prévu par le règlement². Ainsi, Dumas, curé de Saint-Martin-la-Roche, fait savoir qu'il est « sans secours de vicaire et éloigné de Périgueux de cinq mortelles lieues »³.

1. Arch. Dép. de la Dordogne, 6 C, 32, 33, 34.
AMPOULANGE (Lucien) *Le clergé et la convocation des états généraux de 1789 dans la sénéchaussée principale du Périgord*, Montpellier, Imprimerie Firmin et Montané, 1912, page 159. Procuration de M. de Laforie, curé de Saint-Sulpice-de-Mareuil.

2. Règlement annexé à la lettre royale de convocation du 24 janvier 1789. Article XIV.

3. Arch. Dép. Dordogne 6 C 32.

Il reste cependant au moins quatre cures qui joignent à leur procuration de véritables « doléances » : il nous a sembler qu'elles méritaient d'être transcrites intégralement.

Voici d'abord la lettre de Chamblet, curé de Saint-Estèphe, envoyée à Turcat, curé de Nontron, son procureur, le 9 mars 1789.

« Monsieur et cher confrère,

« Je vous envoie dans la présente ma procuration en papier libre conformément à l'article 23 du règlement. Je vous donne tous les pouvoirs requis. Comme vous le verrez sans y marquer aucune doléance personnelle. En effet qu'aurais-je à représenter après votre mémoire unique par sa diction, découvrant tous les maux de notre état et les moyens d'y remédier. Je me félicite de plus en plus d'avoir si bien placé ma confiance. Vous ferez le bonheur de vos confrères si votre sante n'y met point d'obstacles. Je vous la souhaite des meilleurs et vous prie de croire avec les sentiments d'estime et de respect, Monsieur et cher Confrère, votre très humble et très obéissant serviteur, Chamblet, curé de St-Estèphe. »⁴

Cette lettre si elle ne nous apprend rien sur les doléances de Chamblet ni de Turcat, nous indique cependant que les cures du secteur (peut-être tous ceux de ce diocèse de Limoges qui, étant de la senéchaussée de Périgueux, devaient se rendre à l'Assemblée de Périgueux) se sont plus ou moins concertés en vue de cette assemblée. Ce « mémoire » de Turcat « unique par sa diction » n'était-il qu'un exposé que le curé de Nontron avait fait devant ses confrères, ou bien un véritable mémoire écrit et rédigé pour être apporté à l'assemblée ? Dans ce dernier cas il serait un de ces « cahiers particuliers » dont la remise à une commission chargée d'en faire un cahier unique, provoqua le conflit que l'on sait entre Flamarens, l'évêque de Périgueux, et la majorité des ecclésiastiques présents à l'assemblée⁵. Turcat fut effectivement présent à Périgueux ; quant à son « mémoire » il demeure malheureusement introuvable. A cause de ce conflit avec l'évêque, ces « cahiers particuliers » n'ont-ils pas été systématiquement détruits après la rédaction du cahier unique du clergé, afin que l'évêque qui tenait tant à les écouter un par un ne puisse même plus les voir ? Cela pourrait expliquer que nos archives n'en aient conservé pratiquement qu'un seul que nous verrons plus loin.

Pour revenir à notre Chamblet, je ne sais s'il se félicita longtemps d'avoir si bien placé sa confiance en Jean-Baptiste Turcat. Leurs routes vont profondément diverger : le réfractaire curé de Saint-Estèphe se retira dans sa famille, au Dorat, en septembre 1791, où il dut se cacher sinon s'exiler pour échapper à la déportation comme son frère, alors que le jureur Turcat allait lamentablement abdiquer le 1^{er} pluviôse II⁶.

⁴ Arch. Dép. Dordogne 6 C 32.

⁵ BUSSIERE (Georges) *Etudes historiques sur la Révolution en Périgord*, Bordeaux, P. Chollet, éditeur, 1885, tome II, p. 191.

AMPOULANGE *o.c.* p. 140.

⁶ *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* 1982 (pp. 199 et 233).
BRUGIÈRE (L. abbé H.) *Le livre d'or*, Montreuil-sur-Mer 1893, p. 221.

En plus de lui-même et de Chamblet, Turcat représenta à l'assemblée de Périgueux un autre voisin, Rousset, curé d'Augignac. C'est justement ce Rousset qui adresse également à ce même Turcat la procuration suivante qui n'est pas sans intérêt :

« Nous soussigné, prêtre de la paroisse d'Augignac en Périgord, distant de la ville de Périgueux de huit lieues, n'ayant point de vicaire, déclarons donner par ces présentes tout pouvoirs et procuration nécessaire à messire Jean-Baptiste Turcat, licencié-es-lois, prêtre curé de la ville et paroisse de Nontron en Périgord, de pour nous se présenter aux états généraux qui doivent se tenir en la ville de Périgueux le seize du mois de mars de la présente année 1789 conformément à la lettre du Roy et règlement pour la convocation des états généraux à Versailles le 24 avril 1789 et l'ordonnance de monsieur le Grand Sénéchal du Périgord.

« Donnant à cet effet tous pouvoirs nécessaires à mondit sieur constitué de représenter, dire, produire et affirmer tout ce qui lui plaira en notre nom, promettant avoir le tout pour bon et agreable, n'aller jamais et ne venir à l'encontre, et sous la charge expresse de présenter aux dits états notre doléance de ce qu'il aurait pris gré au sieur subdélégué de Nontron de comprendre au nombre des garçons de notre dite psse d'augignac qui doivent subir le sort de la milice notre domestique attaché à notre personne et servant à nos besoins personnels : ce qui n'avait jamais plus été fait dans l'espace de plus de quarante ans que nous sommes titulaire dudit bénéfice curé d'Augignac. En foy de quoy nous avons signé la présente procuration voulant qu'elle vaille quand à tous les points et pouvoirs ; offrant de la donner par ministère public s'il est nécessaire. A Augignac ce jourd'huy huitième du mois de mars après la publication du dit Règlement du Roy et l'ordonnance de monsieur le Grand Sénéchal du Périgord, Rousset prêtre curé de la psse d'Augignac près Nontron. »

Cette procuration dut faire problème à l'assemblée, car le lieutenant général, Lacharmie, y ajouta la note suivante : « certifions reconnaître la signature du sieur Rousset prêtre curé d'Augignac près Nontron. A Périgueux ce 16 mars 1789. Lacharmie. Et la dite légalisation a été faite sur ce qu'on doutait de la verité de la signature pour l'admission de la procuration pour les états particuliers de la Province. »⁷

En plus de ce problème de « légalisation de signature » pour lequel notre licencié-es-lois, Turcat, devait se faire fort d'apporter une solution, cette procuration nous donne une doléance très particulière, celle du tirage au sort des domestiques d'ecclésiastiques, « doléance » qui est reprise, mais en sens inverse, par seulement quatre cahiers du Tiers (Abjat, La Chapelle-Gréznac, Cherval et Saint-Laurent-de-Mareuil).

Nous quittons le Nontronnais pour la Double avec cette troisième procuration, celle de Jean Gauthier, curé de Lajemaye, désignant comme son procureur l'archiprêtre de Vanxains, Frédéric François Demonteil. En voici le texte :

⁷ Arch. Dép. Dordogne 6 C 32

« Pour me conformer à l'ordonnance du roi du 24 janvier 1789, j'expose en doléances, plaintes et remontrances que je suis placé dans un bénéfice situé dans le fond le plus ingrat de la Double qui n'est propre à produire à force de travail qu'un peu de seigle et de patate. Que ce pays est presque tout couvert de brandes, d'ajoncs et de bruyères qui sont la retraite de bêtes féroces qui ravagent continuellement la récolte du pauvre laboureur qui n'en peut ramasser que pour se subsister le quart de l'année. Ma paroisse a une lieue et demie de longueur sur une lieue de largeur. Elle est composée de 60 feux pour le spirituel et pour le temporel la communauté est composée de 80 feux. La misère est si répandue dans cette paroisse que par les extraits et remarques que j'ai fait sur les registres de dix dernières années, j'y ai trouvé 149 sépultures et qui n'a été fait que 99 baptêmes sur lesquels il y a un grand nombre qui sont des enfants de personnes qui viennent pour cacher leur honte s'accoucher dans cette paroisse et les font ensuite porter à l'hôpital, dont il résulte une dépopulation frappante. Il serait à désirer que l'on put trouver des moyens pour prévenir par des encouragements l'entière dépopulation de laquelle ce pays est menacé. Il serait aussi à propos que l'on put faire un arrondissement de cette paroisse pour faciliter le peuple soit pour le service divin soit pour les autres secours spirituels desquels le peuple se trouve en partie fort éloigné par les abus anciens causes par les caprices des anciens pasteurs et du peuple.

« Lesquelles observations je prie, monsieur l'archiprêtre de Vanxains, mon fondé de pouvoir de faire part à l'assemblée en conformité de l'ordonnance. Gauthier, curé de Lajemaye. »⁸

Véritable « cahier de doléances », individuel, d'un pauvre curé de la Double, ce texte rejoint sans doute en grande partie le « cahier » de Lajemaye. Il a en plus comme des résonances modernes avec son élémentaire statistique et ce constat de dépopulation. Est-ce cette modernité ou simplement la misère de son bénéfice qui fit prendre parti pour la Révolution à notre curé de Lajemaye en prêtant le serment constitutionnel, en devenant « officier public » de sa commune ? Toujours est-il qu'il n'abandonna jamais sa Double, si ingrate soit-elle, car après être resté toute la Révolution dans sa paroisse, au Concordat il en sera à nouveau le desservant. Ce n'est qu'en 1813 qu'il acceptera de quitter sa chère paroisse pour aller — oh ! pas bien loin — à Saint-André-de-Double où il mourra deux ans plus tard.⁹

La quatrième procuration émane de Cornut, curé de Saint-Pantaléon-d'Ans : il l'adresse à son voisin, Choury, curé de Sainte-Eulalie-d'Ans, dont il fait son procureur. Malheureusement le manuscrit n'est pas dans un état de conservation parfaite, de plus il présente une écriture pas toujours très lisible et une orthographe des plus fantaisistes. Aussi des points de suspension ou d'interrogation indiqueront, s'il y a lieu, des passages non lus ou incertains.

« Monsieur — Ne pouvant ny devant me trouver à l'assemblée générale des trois états qui doit se tenir en exécution des lettres du roy données a

⁸ Arch. Dép. Dordogne 6 C 32.

⁹ Arch. personn. *Notice biographique de Jean Gauthier* (RI 97).

Versailles le 24 janvier 1789 pour concourir a la nomination des deputes qui seront envoyes aux états généraux, et proposer, remonter tout ce qui peut concerner les besoins de l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe permanent dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume et le bien de tous et un chaque des sujets de sa majesté ; je vous prie d'accepter la procuration que je vous fais et m'engage de tenir pour fait tout ce que vous ferez pour moy : mes sujets de dolence sont

« 1^o) de voir les tailles si mal divisees ; les syndics ou collecteurs des paroisses qui font faire les rôles croiraient être perdus s'ils touchaient aux taux de certaines personnes, ce qui fait que pour ne faire de peine à personne ils suivent les anciens rôles et quoique certains particuliers ayant vendu une partie de leurs biens, ils ne laisse pas de payer les memes impositions n'ayant pas de quoi leur (?) les copies des contrats de vente et les faire signifier aux collecteurs ; pour remedier a cette injustice il faudrait de temps en temps des rôles d'office.

« 2^o) la modicité de mon revenu pour la raison que ma paroisse composée de 76 feux dont les deux tiers sont situés dans un terroir gresil à peine donnerait elle une dime suffisante et des religieux de l'ordre de citau se sont emparées injustement des dimes d'un village nomme Lagrange composé de 20 feux, et monsieur le comte d'Hautefort a la moitié du restant, laquelle moitié payée en ferme pour le prix et la somme de 400 livres ; jugez de la quel est mon revenu et si je suis en etat de pourvoir à la nécessité des pauvres dont n'ont aucune connaissance ceux qui m'otent les moyens de les soulager. Je voudrais bien... de remedier à ces injustices et un moyen qu'il pourrait trouver pour fournir aux besoins de l'état serait de supprimer au moins une bonne moitié des prieurs et abbès, ce qu'il pourrait faire sans faire tort à l'église ; de plus, il pourrait s'emparer des dimes inféodées ou les faire rentrer dans leur premier état ; car imoser (?) que ceux qui les possèdent les ayant inévitablement inféodés, ils ont eu le temps de se dédomager par la jouissance depuis un temps immémorial, faites monsieur tout ce que vous verrez bon... concernant les desseins du roy qui ne peuvent être trs bons pour luy et ses sujets, et tiendray encore une fois pour fait tout ce que vous ferez. J'ay l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre trs humble et tres obéissant serviteur. Comut, cure de Saint-Pantaly-d'ans.

« autres representations que je ne peux m'empêcher de faire à messeigneurs les eveques, messieurs les abbès, les prieurs souvant donnant à des laquais des gages plus forts que n'est la pension qu'ils donnent à messieurs leurs congruistes. On peut comparer les pauvres vicaires perpétuels aux pauvres roturiers qui travaillent nuit et jour pour faire vivre le noble, le bourgeois et n'ont pour eux pour toute nourriture qu'un morceau de mauvais pain avec de l'eau. Ou est la morale des chrétiens nos ancêtres. Ne sait-on pas qu'une bonne partie des revenus ecclesiastiques doit être employée pour la subsistance des pauvres des paroisses dont les decimateurs tirent leurs revenus, et messieurs les vicaires perpétuels qui portent tout le fardeau sont-ils en état de les soulager avec une si médiocre pension. Cette

modique pension a donné lieu d'introduire une seconde dime nommée casuel laquelle merite d'être entièrement détruite comme étant opposée à la sainteté de notre religion. Si les biens de l'église étaient bien distribués, il y en aurait beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour tous les ecclésiastiques. Enfin, il serait bon de fixer le plus haut prix du blait, j'estime que le froment serait assez cher de six livres, la meture cinq et le blait d'Espagne qui fait la nourriture ordinaire des pauvres, trois. Nous sommes accablés de pauvres mandians parce que les deux tiers des gens ne peuvent acheter de blait sur le pied qu'il est, et beaucoup d'autres souffrent la faim pour n'oser mendier. La mesure des susd. prix pesant cinquante livres et il serait souhaitable qu'elles fussent partout égales, par ce moyen on remédierait à beaucoup d'injustices. Il est ordonné (?) que les meuniers seront au pain rond, mais on n'en tient aucun compte et les meuniers font au public un grand tort surtout aux pauvres. Plut à sa majesté d'y remédier. Cornut, cure de Saint-Pantaly d'Ans. »¹⁰

Là encore véritable « cahier de doléances » d'un membre de ce bas clergé si proche des paysans, ses paroissiens. On retrouve chez lui comme chez eux les mêmes doléances à l'égard du haut clergé en particulier. Mais ce vieux curé de Saint-Pantaly (il est né en 1722) n'en refusera pas moins le serment constitutionnel. Après avoir subi la reclusion à Notre-Dame, à Périgueux, pendant la Terreur, il se retirera sans doute dans sa famille où il mourra au début de 1799 à « La Sudrie » de Cubjac.¹¹

En plus de ces quatre procurations personnelles, les Archives départementales conservent le « mémoire à présenter aux états généraux » de Delteil, cure de Saint-Cernin-de-la-Barde.¹² Ce mémoire est connu : il a même été transcrit par G. Lavergne dans les pages de ce *Bulletin*.¹³ Il n'est donc pas nécessaire de le recopier ici de nouveau. En voici simplement les grandes lignes.

L'introduction annonce « les réflexions assez mal digérées » d'un « pauvre cure de la France méridionale ».

La première partie, la plus importante, remplit les deux tiers du mémoire et concerne naturellement « le délabrement des finances du Royaume ». Pour Delteil le déficit national vient essentiellement de la malhonnêteté des grands serviteurs de l'Etat qui ne cessent de s'enrichir au détriment des finances publiques. Il faut donc les juger et les condamner sévèrement. Ainsi les fermiers généraux sont à supprimer. Un sort particulier est curieusement fait aux employés au tabac. Les « receveurs particuliers de province, gens fort inutiles », doivent aussi disparaître. Pour soulager le peuple, « la plus précieuse partie de l'Etat il faut également supprimer » les exemptions des nobles et des privilégiés, tant pour l'impôt que pour les corvées. Il convient enfin de refréner les pensions.

Une deuxième partie portant sur l'Eglise est très détaillée. D'abord que les évêques se contentent de leur évêché, qu'ils « résident davantage dans

10. Arch. Dép. Dordogne 6 C 32.

11. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* 1929 (p. 220).

12. Arch. Dép. Dordogne 6 C 36.

13. *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord* 1986 (pp. 307-312).

leur diocèse » et qu'ils aient » le droit de nommer à tous les bénéfices de leur diocèse ».

Il faut ensuite supprimer les abbayes et leurs titulaires pour mettre leurs revenus au service de l'Etat. Egalement supprimer les chapitres, sauf un seul pour entourer l'Evêque, supprimer aussi « une bonne partie des moines ».

A propos des cures, Delteil souligne qu'ils sont absolument nécessaires à la religion, et donc à l'Etat qui ne peut être soutenu que par cette dernière. Le mémoire propose aussi de remplacer la dime par un traitement, ce qui améliorerait grandement le service pastoral. Dans chaque paroisse il serait bon d'établir « une miséricorde ». Enfin, ces lignes sur les cures se terminent par une réflexion sur « la disette des prêtres dont on se plaint tous les jours ». D'après Delteil, cette disette vient du peu de considération que les prêtres reçoivent, de la modicité de leurs revenus et de la manière dont ils sont pourvus.

La conclusion de ce mémoire exprime des vœux de réussite pour « l'auguste monarque qui nous gouverne », et auquel on souhaite de « vivre assez longtemps... pour entendre les bénédictions dont le combleront tous ses fideles sujets, et surtout les ecclésiastiques qui composent le second ordre de l'Eglise du diocèse de Sarlat, sénéchaussée de Bergerac. »

Cette dernière phrase est intéressante ; sans doute faut-il entendre par là, les cures des paroisses qui sont à la fois du diocèse de Sarlat et de la sénéchaussée de Bergerac. Ces paroisses sont au nombre de 59 (du moins pour le territoire correspondant à notre département actuel). Parmi elles, il y a évidemment Saint-Cernin-de-la-Barde, mais une autre d'entre elles est vacante au début de 1789 (La Bastide). C'est donc 58 cures dont les bénédictions doivent un jour combler l'auguste monarque. Delteil a-t-il rédigé ce mémoire en son nom personnel, ou bien plutôt, comme semble l'indiquer sa dernière phrase, au nom de ces 58 cures ? Dans ce dernier cas nous serions en présence d'un véritable « cahier particulier » d'un groupe de cures du Bergeracois : le seul que possèdent actuellement nos archives départementales.

Quant au cahier du clergé du Périgord que les deux députés, Delfau et Laporte, devaient emporter aux états généraux à Versailles, il est perdu comme chacun sait. Que pouvait-il contenir comme synthèse des doléances du clergé du Périgord ?

Un document imprimé permet de s'en faire une idée : il s'agit du « Compte-rendu à leurs commettants, par MM. Laporte et Delfau »¹⁴ déjà cité et analysé par Bussière¹⁵. Rappelons très brièvement le contenu de cet « extrait des cahiers du clergé du Périgord » dans lequel les deux députés justifient leur attitude à l'Assemblée Nationale.

14 Cette plaquette de 15 pages (13x20) porte en titre : « *Compte rendu à leurs commettants, avec quelques observations sur l'ordre public et sur la religion, si nécessaire pour le rétablir. Par M. Delfau, archi-prêtre de Daglan, et M. Laporte, cure de Saint-Martial d'Hautefort, députés du clergé du Périgord, aux états généraux de 1789. Ambulavimus cum consensu. Ps.* A Paris, De l'Imprimerie Caillot et Gourcier, rue Poupée, N° 5, 1791 » Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque Municipale de Périgueux, dans le fonds Lapeyre.

15 BUSSIERE (Georges) *o.c.*, tome II, pp. 198-199.

- Art. I. — Distinction des trois ordres.
 Art. II. — Maintien de l'Église dans tous ses droits.
 Art. III. — Respect du Gouvernement monarchique.
 Art. IV. — Abus à réformer dans le clergé séculier et régulier :
 * « conciles et synodes » à rétablir.
 * créer des séminaire.
 * faire « des maisons de retraites » pour prêtres.
 * « conventualité dans les monastères par leur réunion ».
 * « conservation des propriétés » de l'Église.
 * « répartition plus juste des revenus ecclésiastiques ».
 * « uniformité dans la perception de la dime ».
 Art. V. — Dans l'intérêt du peuple revoir impôts, travaux publics, secours pour les pauvres.
 Art. VI. — Rétablir les finances, effacer la dette publique.
 Art. VII. — Règlements pour le maintien de l'ordre public.

Ces quelques « doléances » de curés sont loin sans doute de représenter toutes celles que le clergé du Périgord a pu exprimer à l'occasion des états généraux. Elles sont peut-être suffisantes pour vérifier une fois de plus une certaine communauté de vue entre ce clergé de « second ordre » qu'étaient les curés et le Tiers tel qu'il s'est manifesté à travers ses nombreux cahiers de doléances.

R. B.

Les monnaies byzantines de la place Francheville

Textes de Léon LAPEYRE et l'abbé AUDIERNE
présentés par Jean-Pierre BITARD

Le 17 février 1847, L'Echo de Vésone publiait la nouvelle suivante, non signée mais de la plume de l'abbé Audierne :

DÉCOUVERTE DE PLUSIEURS MÉDAILLES A PÉRIGUEUX.

En nivelant la place du marché, dite Francheville, on a découvert plusieurs médailles, moyen bronze, du X^e siècle.

Ces monnaies représentent d'un côté le Christ nimbé, bénissant de la main droite et tenant de la gauche l'évangile ouvert, avec ces deux lettres grecques Α et Ω.

On y lit cette légende : EMMANVEL.

Le revers offre une croix en forme de calvaire, avec ces mots grecs placés dans l'intervalle des bras de la croix :

$\frac{\overline{\Gamma\text{C}}|\overline{\text{K}\text{S}}}{\overline{\text{N}\text{I}}|\overline{\text{K}\text{A}}}$ c'est-à-dire Jésus-Christ, vainqueur.

L'un des revers porte cette inscription grecque :

Ιησους
Χριστους
Βασιλευς
Βασιλειων

Ce qui signifie : Jésus-Christ, roi des rois. Ces monnaies appartiennent au règne de Jean I^{er}, empereur de Constantinople, en 969.

Elles sont d'autant plus précieuses pour nous, que leur date coïncide avec celle de la construction de l'église de Saint-Front. Leur présence à Périgueux ferait croire, en effet, que des ouvriers grecs ont travaillé à cette église, bâtie d'ailleurs sur le modèle de Sainte-Sophie de Constantinople.

Ces médailles sont entre les mains de M. l'abbé Audierne, dont le zèle éclairé recueille avec empressement tout ce qui peut intéresser notre pays sous le double rapport archéologique et historique.

M. l'abbé Audierne doit la découverte de ces médailles à l'obligeance de M. Charrière, avocat.

Aux pages 362 et 363 de son *Périgord illustre*, (1851), il ajoute : « Il est vraisemblable que ces monnaies furent apportées à Périgueux par les ouvriers qui travaillèrent à la restauration ou construction de l'église Saint-Front, leur date coïncidant avec cette époque. Ainsi s'expliquent l'abandon de l'art romain, pour adopter des éléments d'architecture inventés, perfectionnés ou mis en usage par les Grecs de Byzance et cette prédilection pour imiter Sainte-Sophie de Constantinople, offrant des coupoles sur pendentifs, plutôt que de prendre pour modèle les basiliques latines, offrant des voûtes plates ou cylindriques, une nef et deux latéraux. »

En fouillant à la Bibliothèque de Périgueux un carton intitulé *Manuscrits Périgord II*, je suis tombé sur le brouillon d'une lettre que Léon Lapeyre, bibliothécaire municipal, envoyait à Félix de Verneilh : « Périgueux le 12 novembre 1851. Monsieur, Je lis dans une note de votre description du porche de Saint-Front (page 106 de *l'Architecture byzantine* et pages 128 et 134) qu'on a fait sur la place Francheville la découverte de quelques pièces de monnaies qui semblent indiquer que cet endroit avant d'être le cimetière des pendus était celui des étrangers *. Vous voulez, je pense, parler de la découverte de monnaies de Constantinople dont il a été question dans *L'Echo de Vésone* du 17 février 1847 et dont M. Audierne a donné la description dans son *Périgord illustre*, page 362. Si, avant tout, vous tenez à la vérité, je dois vous dire que cette annonce du journal est une mystification que quelques personnes ont eu le malheur de croire. On n'a jamais trouvé sur la place Francheville, ni ailleurs à Périgueux, de médailles semblables à celles décrites dans *L'Echo de Vésone*.

Voici le fait :

Un Périgourdin M. Loze porta vers 184... de Grèce, où il avait passé plusieurs années une certaine quantité de ces monnaies, dont il donna quelques unes à son cousin M. Kintzel **. M. Kintzel s'en dessaisit vers décembre 1846, en faveur d'un de ses amis, M. Charrière, avocat, à qui il donna aussi une petite statuette provenant de la même source. Ce dernier en céda plusieurs à M. Audierne. C'était à l'époque où l'on déblayait la place Francheville et le moment ne pouvait être mieux choisi pour faire croire à cette découverte de monnaies. Qui a fait insérer dans le journal la note sur ces médailles ? Est-ce M. Charrière qui a voulu mystifier M. Audierne ? Peu importe, toujours est-il que la trouvaille n'est pas vraie et que j'ai cru devoir, dans l'intérêt de la vérité, vous prémunir contre la note de *L'Echo*.

Il est sans doute malheureux que la découverte n'ait pas eu lieu. Vraie, elle pouvait être une curieuse preuve de la date de notre église et l'on pouvait en tirer des rapprochements pleins d'intérêt. Mais pour continuer votre beau travail sur Saint-Front vous n'avez pas besoin d'un fait entièrement faux ; vos inductions, privées de cet appui, n'en seront pas moins ingénieuses et votre instinct d'archéologue sera toujours pour vous un guide assez sûr pour lire les pierres de notre vieille cathédrale.

Agreez, etc. »

* La description du porche a paru pour la première fois dans les *Annales archéologiques de Didron* »

** « A Paris en octobre ou novembre 1846, M. Tomme Kintzel avait accompagné sa femme. »

L'extrême ressemblance — jusqu'à la présentation typographique du texte de *l'Echo* et de celui d'Audierne permettent d'affirmer qu'ils n'ont qu'un seul auteur. Je soupçonne même Audierne d'avoir écrit lui-même la phrase sur son « zèle éclairé... »

D'une part, il est évident que c'est Charrière qui a tendu le piège et qu'Audierne a gobé l'hameçon sinon il n'aurait pas mentionné la découverte dans son *Périgord illustré* quatre ans plus tard.

D'autre part, beaucoup de Périgourdiens — dont L. Lapeyre, en tous cas — ne portaient pas Audierne dans leurs cœurs. Le peu qu'on puisse voir du personnage dans les papiers de la bibliothèque municipale n'incite pas à le défendre.

Ce texte — inédit à notre connaissance — rappelle d'abord la longue querelle du XIX^e siècle sur l'origine des églises romanes à coupoles de l'Angoumois et du Périgord, invention autochtone ou réminiscence des églises byzantines : la cathédrale Saint-Front constituait un exemple de choix de ce style romano-byzantin. Il rappelle le prudent adage des juristes, « *Testis unus testis nullus* », un témoin unique est nul. Ceux qui ont la chance de posséder ou de pouvoir consulter le livre de Vayson de Pradenne sur la fraude en archéologie retrouvent dans cette lettre un écho du mécanisme par lequel le fraudeur se met dans la peau de sa victime. Je recommande à tous la lecture de cet étonnant roman policier.

J.-P. B.

BIBLIOGRAPHIE

- Vayson de Pradenne, A. La chronologie de Glozel, *Bull. de la Soc. Préhist. française*, n° 9, 1927.
- Vayson de Pradenne, A. *L'affaire de Glozel*, Catin, Paris, 1928, 76 p., ill.
- Vayson de Pradenne, A. *Les fraudes en archéologie préhistorique*, NOury, Paris, 1932, 676 p., 46 pl., 40 fig.

Un ancien réseau télégraphique électrique en Patagonie ?

par Pierre COLOMBÉ

Bien avant le règne éphémère de notre compatriote Orélie-Antoine de Tonnens, un manuscrit d'un auteur inconnu – vraisemblablement du XVIII^e siècle, conservé à la bibliothèque municipale de Périgueux¹ relate entr'autres l'existence en Patagonie d'un réseau télégraphique électrique reliant le « palais de l'Empereur aux capitales des provinces ».

Réalité, légende ou utopie, il n'en demeure pas moins que le système de transmission décrit dans les quelques lignes qui suivent par ce grand voyageur, s'apparente étrangement à d'autres procédés imaginés à cette époque dans divers pays.

« Il y a dans le palais (de l'empereur ?) autant d'appartements que de provinces dans l'Empire d'où non seulement on écrit tout ce qui les concerne et tout ce qui s'y passe avec la plus grande exactitude, mais il y a dans chaque appartement une chambre secrète destinée à faire passer les nouvelles et les ordres avec la plus grande rapidité.

Les grands chemins depuis Koutchouc (?) jusqu'aux capitales des provinces sont bordés de murs de deux pieds et demi² de haut ; une cavité d'environ un pied carré² règne d'un bout à l'autre dans laquelle il passe 48 fils de laiton dont la moitié correspond à un alphabet de metal placé en province, tandis que l'autre moitié touche de même à un alphabet placé dans le palais.

1 L'existence de ce document m'a été signalée en 1983 par Mme Robin, alors conservateur de la bibliothèque municipale de Périgueux, à la suite de la publication de notre ouvrage documentaire *Histoire des Télécommunications de la Dordogne*, et, plus récemment, par son successeur, M. Bitard qu'ils soient l'un et l'autre, une fois de plus, vivement remerciés.

2 1 pied = 33 cms

Celui de ces fils qu'on électrise ³ sert de conducteur et va exciter la matière ignée à 100 lieues de là. ⁴

Des copistes attentifs écrivent chaque lettre à mesure qu'elle devient brillante, en sorte qu'on apprend les nouvelles et qu'on donne des ordres avec une rapidité incroyable.

Chaque province a de même un palais des nouvelles où dépendent les fils de toutes les routes des endroits particuliers et on instruit l'empereur tous les jours de tout ce qui se passe dans l'Empire... »

X X X

Il est permis de douter, *a priori*, de l'efficacité d'un tel système de télécommunication en raison de l'éloignement des correspondants et de la possibilité, à l'époque, de disposer d'un courant électrique convenable, mais on ne peut qu'apprécier le principe même de ces liaisons qui s'apparente étrangement au premier télégraphe électrique, inventé en 1774 à Genève par un Français, Georges Lesage, et qui consistait à utiliser 24 fils métalliques séparés les uns des autres par une substance isolante ; chaque fil aboutissait à un électromètre ⁵ particulier formé d'une petite balle de sureau suspendue à un fil de soie.

En mettant l'un de ces fils en contact avec une machine électrique ou un bâton de verre électrisé la balle de l'électromètre correspondant était repoussée et indiquait la lettre de l'alphabet qu'on voulait faire passer d'un poste à l'autre.

Le roi de Prusse, Frédéric, à qui Lesage offrit son invention, alors aux prises avec la guerre de sept ans, ne s'y intéressa pas et Lesage abandonna son projet.

L'idée fut reprise à Paris en 1787, par le physicien Lomond et en 1794 en Allemagne par Reiser, ailleurs par d'autres savants, mais sans lendemain, en raison des difficultés rencontrées pour domestiquer l'électricité statique, seule connue à l'époque.

L'invention de Chappe en 1794 mit fin à ces essais jusqu'à ce qu'elle succombe elle-même devant les progrès de la science de l'électricité qui permirent à Morse en 1850 de créer un système mécanique applicable à l'exécution de signaux sonores ou écrits à grande distance.

Pour en revenir, en guise de conclusion, aux Patagons, pourquoi ne pas rattacher leur invention, réelle ou chimérique, au domaine de l'histoire des télécommunications où foisonnent tant de procédés de transmission, issus de l'imagination, à travers le monde et au cours des âges, et qui, partis des conceptions les plus rudimentaires, ont atteint de nos jours, sur le plan technique, avec le téléphone moderne et ses dérivés, le stade de la perfection.

P. C.

Sources : * *Mémoires sur les Patagons*. Bibliothèque Municipale de Périgueux. Manuscrit (XVIII^e siècle ?)
* Archives de la délégation périgourdine de l'A M H I TEL. (Association pour le Musée et l'Histoire des Télécommunications en Aquitaine)

3. L'énergie électrique formée par frottement de deux corps différents remonte au 7^e siècle av. J.-C. ; ce n'est qu'en 1800 que Volta réalisa le premier générateur d'électricité pouvant être domestiqué.

4. 1 lieue = 4 kilomètres ; 100 lieues = peut simplement vouloir dire " très loin "

5. Instrument mettant en œuvre des forces électrostatiques pour mesurer des grandeurs électriques

Un compagnon de Leclerc : le capitaine Alphée Maziéras

par Francis A. BODDART

Le conseil municipal de la ville de Périgueux donnait dans sa séance du 11 janvier 1947, le nom de rue du Capitaine-Alphée-Maziéras à la rue Font-Pinquet. Hommage était ainsi rendu à la mémoire d'un des Périgourdiens qui, dès la première heure, se sont mis à la disposition de la France Libre.

Maziéras, qu'un de ses supérieurs se plaisait à comparer à « un d'Artagnan », suivra avec fougue Leclerc depuis Douala dans l'héroïque Campagne de France.

Le jeune capitaine, compagnon de la Libération en 1942, sera tué devant Bréménil (Meurthe-et-Moselle) le 18 novembre 1944, à quelques semaines de la réalisation du légendaire Serment de Koufra.

I. — BIOGRAPHIE DU CAPITAINE ALPHÉE MAZIÉRAS

Plusieurs notices biographiques sur Alphée Maziéras ont été publiées.

Le *Mémorial des Compagnons de la Libération* en présente ainsi un émouvant portrait avec quelques brefs témoignages.¹

En Périgord, Raymond Saigne a rédigé pour le *Bulletin des anciens élèves du lycée Bertrand de Born* (1979) une précieuse notice rappelant les « brillants services d'Alphée Maziéras » qui était un ancien élève du lycée.²

Les compagnons de Leclerc ont fourni nombre d'ouvrages autobiographiques et de récits sur la campagne de France, dans lesquels, soit le

1. *Mémorial des Compagnons de la Libération*. Compagnons morts entre le 18 juin 1940 et le 8 mars 1945. Paris. La Grande Chancellerie de l'Ordre de la Libération. 1961 p. 476-477.

2. Saigne (Raymond). *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Bertran de Born de Périgueux*. 1979. Périgueux Joucla, p. 45-46.

nom, soit le souvenir de Mazières est évoqué. Le capitaine Dronne rappelle ainsi dans son *Carnet de route d'un croisé de la France Libre*³ les circonstances de sa première rencontre avec Mazières et Geoffroy⁴ à Faya.

Les faits d'armes du capitaine Mazières dans le Fezzan (attaque du poste de Zuila) sont particulièrement relevés dans *Les Forces françaises dans la lutte contre l'axe d'Afrique*⁵, publiés en 1983 par le Ministère de la Défense.

Dès 1945, dans l'*Épopée Leclerc au Sahara*⁶, le général François Ingold rapportait sur ces mêmes événements du Fezzan la contribution du détachement Mazières.

En annexe, nous publions le texte inédit d'une notice (s.d.) écrite probablement en 1967 à la mémoire du capitaine Alphée Mazières⁷.

Nous souhaitons, en effet, fournir ici une synthèse des diverses notices biographiques de ce Périgourdin peu connu de ses compatriotes.

II. — PREMIERE RENCONTRE AVEC LECLERC

La médaille commémorative⁸ reproduite appartenait à Alphée Mazières. Elle rappelle sa première rencontre avec Leclerc.

Saint-cyrien de la promotion 1935, Mazières avait été affecté sur demande, en décembre 1936, au Cameroun. Dès cette époque, Alphée Mazières se lie avec Pierre-Charles Cournarie⁹, le futur secrétaire général du colonel Leclerc. La guerre surprend le lieutenant Mazières dans la subdivision de Guider. Désigné en juin 1940 pour faire partie d'une unité de renfort à destination de la métropole, il fut stoppé par l'armistice. Il est ainsi en poste à Douala quand Leclerc, avec un ordre de mission du général de Gaulle, décide de commencer son offensive camerounaise.

De fait, dans la nuit du 26 au 27 août, Leclerc, Hettier de Boislambert et une vingtaine de compagnons rejoignent sur trois grandes pirogues indigènes l'estuaire du Wouari « sous une pluie diluvienne, alors que les rameurs ne pagaient plus que par contraintes ».¹⁰ Les conjurés se mettent

3. Dronne (Raymond). *Carnet de route d'un croisé de la France Libre*. France Empire. 1984. p. 101.

4. Vincent (chef de Bataillon Jean-Noël). *Les Forces Françaises dans la lutte contre l'axe en Afrique. Les Forces Françaises Libres en Afrique. 1940-1945*. Ministère de la Défense. Etat Major de l'Armée de Terre. Service Historique. 1983. p. 283.

5. Raoul Geoffroy, également saint-cyrien affecté au Cameroun, était camarade de Mazières depuis 1938. Le capitaine Geoffroy sera tué dans la campagne de France le 1er octobre 1944. Voir *Mémorial des compagnons de la Libération* (op. cit.).

6. Ingold (Général François). *L'épopée Leclerc au Sahara*. Berger Levrault. Nancy. 1945. p. 148.

7. Archives M. et Mme Batard-Abrieux. Périgueux. L'auteur n'a pas été identifié.

8. Archives M. et Mme Batard-Abrieux. Périgueux. Aucun autre exemplaire de cette médaille commémorative, peut-être réalisée par un indigène camerounais (hypothèse de Mme Lescan du Plessix) ne paraît connu.

9. Pierre Charles Cournarie (1895-1968) « Périgourdin solide devenu un des fonctionnaires les plus cotés du Cameroun » (Dronne op. cit. p. 97), sera placé en février 1939 à la tête d'une grande région « Nord-Cameroun ». Peu après son arrivée à Douala, Leclerc le choisira comme secrétaire général. Le 20 novembre 1944, P. Cournarie sera nommé gouverneur et succédera à Leclerc à la tête du Cameroun. Le général Leclerc nouera avec le gouverneur Cournarie de très solides liens d'amitié.

Mme Lescan du Plessix nous a raconté les circonstances amusantes de la rencontre d'Alphée Mazières et de son père. Les marraines des deux hommes étaient des amies de longue date de Saint-Rabier et La Bachellerie (Dordogne). Le jeune lieutenant Mazières venu se présenter, dès son arrivée à Guider, au commandant civil le plus proche, reçut à sa grande stupéfaction un accueil « familial » de l'administrateur en chef Cournarie.

10. Archives Fonds Leclerc cote CA 40 009 bis.

en lieu sûr. Immédiatement est battu le rappel d'éléments gaullistes de Douala.

Malgré des témoignages concordants¹¹, par ailleurs invérifiables, il n'est pas possible de tenir pour certain la présence du lieutenant Mazières au côté du capitaine Dio lors de l'entrevue historique de ce dernier avec Leclerc la nuit du 26-27 août. Selon le Fonds historique Leclerc « aucun texte ne permet de l'affirmer »¹².

Le lieutenant Mazières participera cette même nuit sous les ordres de Dio à l'occupation sans violence de Douala qui se réveillera libre « dans une explosion d'enthousiasme »¹³.

Le 27 août, le colonel Leclerc, qui a pris le commandement du Cameroun et du comité de la France Libre au nom du général de Gaulle, rencontre civils et militaires dans une ville où dès le matin « flottait la croix de Lorraine bleue »¹⁴.

III. – L'ÉPOPÉE LECLERC

« Empoigné par l'ardeur mystique de la France Libre »¹⁵, Mazières prend, à nouveau sous les ordres du capitaine Dio, une part active au ralliement du Cameroun. Il suit la colonne Leclerc dans la campagne du Gabon¹⁶. Mazières commande à cette époque le Groupe franc de la Légion du Cameroun¹⁷. Puis c'est le raid du Fezzan. Lors de la campagne de Lybie son nom est cité à la radio de Londres pour avoir été le premier officier allié entré dans Tobrouk¹⁸. Le 23 mai 1942, le jeune capitaine Mazières reçoit la croix de compagnon de la Libération.

Un grave accident de motocyclette le condamne brutalement à une longue convalescence. Une volonté exceptionnelle et des mois d'efforts et de rééducation lui permettront de retrouver peu à peu l'usage de sa jambe. Il retrouve finalement Leclerc au Maroc¹⁹ et suit le cours d'état-major à Rabat.

Mazières vit ensuite l'épopée de la Deuxième division blindée, qu'il rejoint le 7 octobre 1944 à Saint-Maurice-sur-Mortagne²⁰ dans la région de Rambervillers (Vosges). Le capitaine Mazières prend le commandement de

11. *Le Mémorial des Compagnons de la Libération (op. cit.)* précise : « Cette circonstance exceptionnelle (présence à Douala) lui valut l'honneur avec Dio de recevoir le colonel Leclerc dès son débarquement à Douala ».

12. Correspondance Fonds historique Leclerc, 1989.

13. Tresenem (Edouard) et Lamezat (Bertrand). *La France Équatoriale. Le Cameroun*. Paris, 1947, p. 143.

14. Journal de Mme G. Grogner, secrétaire du général Leclerc. Fonds historique Leclerc.

15. *Mémorial des Compagnons de la Libération (op. cit.)*.

16. Comme beaucoup de ses compagnons d'armes, Alphonse Mazières restera toujours discret sur la campagne du Gabon où s'affrontent forces gaullistes et forces vichystes et fait figure de « guerre civile ». Entretien Mme Lescan du Plessix, 1989.

17. *Mémorial des Compagnons de la Libération (op. cit.)*.

18. Saigne (op. cit.).

19. Le Maroc accueillait alors les rapatriés sanitaires de la France Libre en convalescence en Afrique du Sud. Le 12 avril 1944, Alphonse Mazières a épousé à Rabat Marie-Yvonne Le Corre, qui était infirmière militaire.

20. Correspondance Fonds historique Leclerc, 1989.

la 11^{ème} compagnie du R.M.T.²¹, Maziéras est engagé dans la bataille de Badonvillers (Bréménil) qui ouvrira une brèche décisive dans le système défensif allemand. Le lendemain de l'offensive, le 18 novembre, il est mortellement blessé dans les arrières de Badonvillers, au côté du lieutenant-colonel de La Horie²² par éclat d'obus. Bréménil ouvert, Leclerc rejoint Cirey et s'élance enfin sur Strasbourg qui tombera le 23.

Le général Leclerc viendra se recueillir sur le corps de ses deux officiers tombés si près de la victoire²³.

F.-A. B.

ANNEXE

Notice (vers 1967)

Né à Evaux dans la Creuse en 1912, il était le fils de François, Joseph Maziéras. Ce dernier, qui était dans les contributions indirectes à Périgueux, s'était engagé à 18 ans. Il est resté deux ans en France. Puis, envoyé en Algérie, il avait fait partie d'une colonne pour Madagascar en 1895, dans l'artillerie. Enfin, blessé et atteint de dysenterie, il est évacué par un voyage d'un mois jusqu'au port de Majunga. Il rentre en France en janvier 1896. Il reste plusieurs mois entre la vie et la mort. En janvier 1898, il repart cette fois pour le Tonkin pendant la guerre contre les Pavillons Noirs comme adjudant. Il y reste quatre ans et est libéré début 1902. Je parle de son père car Alphée a toujours dit qu'il était pour lui l'exemple du devoir et de l'honneur. Alphée Maziéras a fait ses études au lycée de Périgueux. Il était excellent élève et bon sportif (champion du Périgord-Agenais de saut en longueur et du 100 mètres). Excellent joueur de rugby il se classe parmi les meilleurs 3/4 aile.

Admis à Saint-Cyr en 1933, sorti lieutenant en 1935, il servit d'abord dans la ligne Maginot, puis il est envoyé sur demande au Cameroun en 1936. Arrivé à Yaoundé il est heureux de pouvoir servir la France en s'occupant au mieux des indigènes, rendant la justice, les soignant si l'occasion s'en présentait.

En 1940, il fut parmi les premiers qui réagirent et se rangèrent au côté de Leclerc qui prit possession du port de Douala en août 1940. Il est décoré en 1940 lors du raid dans le Fezzan. Ayant eu un grave accident de moto, on voulait à l'hôpital de Brazzaville lui couper la jambe tant l'infection la gagnait. Il menaça de se tuer s'il se retrouvait infirme, disant qu'il y avait encore trop de travail utile à faire pour un officier. Il fit sa convalescence en Afrique du Sud : ses 7 ans de présence dans un climat dur n'auraient pas permis une convalescence efficace. Il l'écourta quand il apprit que Leclerc commençait sa magnifique épopée. Les noms de Mourzouk, Bir Hakeim, Tripoli, Gabès, jalonnent la marche triomphale. La fatigue l'obligea de nouveau à s'arrêter et il est affecté à l'état-major à Rabat. Mais là, il se morfondait et obtint de rejoindre ses compagnons sur la route d'Alsace en août 1944. Il devait s'arrêter près du but, blessé mortellement près de Baccarat. Il dort maintenant dans la nécropole de Colmar depuis un an, après avoir été enterré près de Baccarat où des Lorrains qui avaient su l'apprécier le pleuraient et soignaient sa tombe.

Son frère Maurice était dans les Forces Françaises Libres en Angleterre. Il avait été condamné à mort par Vichy et s'était évadé plusieurs fois. Il avait été parachuté plusieurs fois en France pour aider les partisans. Il est mort il y a sept ans et est enterré dans le Périgord qu'il aimait tant auprès de son père.

21. Une compagnie du R.M.T. (Régiment de Marche du Tchad) comprenait théoriquement 4 officiers, 30 sous-officiers, 135 hommes de troupes. En matériel : 1 Jeep, 17 half-tracks, 1 GMC, 3 Dodge.

22. Le lieutenant-colonel de La Horie était camarade de promotion du général Leclerc.

23. Nous tenons particulièrement à remercier pour leur contribution Mme Fournier du Fonds historique Leclerc, Mme Lescan du Plessix, fille du gouverneur Courmane, ainsi que M. et Mme Batard-Abrieux.

Madame Maurice Maziéras, grande résistante (Légion d'honneur) a montré d'égales qualités de courage et d'abnégation que son beau-frère et son mari. Elle vient de mourir également laissant un fils Alain de 22 ans, qui continue la tradition de sa famille (Notice s.d., vers 1967).

Citation de 23 mars 1942.

Le lieutenant Maziéras commandant le Groupe franc de la Légion du Cameroun a fait l'admiration de tous au cours des opérations en forêt gabonaise, chargé de conserver le contact avec l'adversaire en retraite, l'a suivi pas à pas, le harcelant sans répit et lui capturant de nombreux prisonniers. Attribution de la Croix de Guerre 1939.

Décret du 23 mars 1942.

Attribution de la Médaille coloniale avec agrafe Fezzan.

Décret du 23 mai 1942.

Promu Compagnon de la Libération. Ordre du 1-6-42.

Officier remarquable par sa bravoure et son sang-froid au combat. A Znila a été chercher un des lieutenants blessé gravement à 200 mètres de trois mitrailleuses ennemies et l'a ramené.

Promu chevalier de la Légion d'honneur. Citation posthume à l'ordre de l'armée.

Officier d'infanterie coloniale du Régiment de Marche du Tchad. Plein de fougue, payant constamment de sa personne. Très bel exemple pour tous. A participé depuis le Gabon aux opérations des forces gaullistes.



Le capitaine Alphée Maziéras, photographié fin 1942. Collection Batard-Abrieux



Médaille commémorant le débarquement de Leclerc à Douala. Diamètre 6 cm. Recto : 26 27 AOUT 1940 VIVE LA FRANCE LIBRE. Verso : Carte du Cameroun frappée de la Croix de Lorraine. Cette médaille paraît être un exemplaire unique. Collection Batard Abreux.



La logique de la centralisation ou « Il n'est bon mètre que de Paris »

par René LARIVIÈRE

Par lettre du 5 pluviôse an 7 (24 janvier 1799), le ministre de l'Intérieur demandait à l'administration centrale du département de la Dordogne quel était le nombre des marchands patentés sédentaires ou ambulants pour les fournir en mètres, suivant le nouvel étalon de mesure des longueurs. Celle-ci répondait le 12 pluviôse (31 janvier 1799) : « Il y a deux mille et deux cents marchands à l'aune dans le département. Il serait plus opportun et plus simple d'envoyer une vingtaine de mètres qui seraient distribués dans les principales communes et qui serviraient de modèles, après étalonnage et procès-verbal de chaque administration municipale pour la fabrication de tout nouveau mètre. *Au lieu qu'en obligeant les marchands de s'approvisionner à Paris, c'est concentrer tout le commerce et le produit des arts dans cette commune, c'est y faire refluer tout le numéraire des départements et les appauvrir d'autant, et enlever aux artistes leurs moyens de subsistance.* »

Assurement les aunes n'avaient pas été faites toutes à Paris, et n'en étaient pas moins justes et étalonnées ; il en était de même des autres mesures, notamment les poids, dans les villes où « la police était sévère à cet égard... »

Vue de l'esprit, dans le climat de l'époque, d'un idéologue, d'un doctrinaire, que cette idée de réaliser à Paris la fabrication de tous les mètres de France ?

Pas si sûr. L'idée ne débouchait-elle pas sur un marché, dans un premier temps, d'au moins cinq cent mille unités ?

Il y a seulement quelques lustres, un monopole parallèle réservait, dans tous les collèges et lycées, de Port-Vendres à Hazebrouck, de Saint-Etienne-de-Baïgory à Wissenbourg, l'implantation des tubulures et des tôles qui constituaient le toit des garages à vélo, à une entreprise parisienne, la chape du sol étant laissée aux entrepreneurs locaux.

Sous le Directoire, milieux politiques et milieux financiers étaient intimement liés. Souvenons-nous de la réflexion de Talleyrand, après sa nomination aux Affaires Etrangères : « Maintenant, il faut faire vite fortune. »

Ce marché des mètres pouvait être, sans doute, juteux ; et la réponse périgourdine, elle, allait au-delà du bon sens.

R. L.

Sources : Arch. dép. de la Dordogne 1 L 427.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

A propos de la statue dite de Cro Magnon aux Eyzies

par Brigitte et Gilles DELLUC

Disons-le tout de suite : c'est le monument le plus photographié du Périgord. On l'appelle — à tort — l'homme de *Cro Magnon*. En fait (et c'est écrit en grosses lettres à ses pieds), il s'agit de la — présentation — symboliquement laissée sans détails — de l'homme de *Néandertal*. L'homme de Cro Magnon était en réalité semblable à nous et il suffirait d'un miroir pour que le visiteur du musée de Préhistoire des Eyzies puisse voir la véritable image de cet homme célèbre. A vrai dire, l'homme de Néandertal n'était pas considérablement différent de nous : un peu plus rustique et plus massif, avec des différences de détail qui intéressent l'anthropologie et guère la statuaire. Bref, cet homme statufié n'est certainement pas Cro Magnon et, plutôt que Néandertal, le sculpteur Paul Dardé eut été plus inspiré d'en faire quelque chose comme « l'humanité se dégageant de la matière ». C'eut été un peu plus poétique et pas beaucoup plus faux.

Le musée Fleury de Lodève (Hérault) présente, outre une belle collection de paléontologie, nombre de souvenirs et de statues de Paul Dardé, enfant du pays (1888-1963). Les sculptures et peintures de cet artiste (faunes, rois, pleureuses, Vikings, Mongols, Atzèques, et personnages divers, dont une Femme aux serpents, dite l'Eternelle douleur, datée de 1913, actuellement dans une vitrine du Musée d'Orsay) sont tous à la fois d'une rudesse douloureuse et d'une grandiloquence qui sent bon le causse voisin. Parmi ces œuvres, le monument aux morts de la ville (1924), assurément hors du commun et, dans une salle du musée, le moulage de notre Homme des Eyzies (1930) et une statue plus petite (65 cm de haut), de même inspiration, nommée Endikou (n° d'inventaire : 72.1.12). Une étude pour cette statue (plume, gouache, crayon sur papier, n° 84.4.277), exécutée à l'échelle de cette dernière, permet de se rendre compte de la parenté, à trente années de distance, de ces deux œuvres (fig. 1 et 2).

Dans un cadre sont exposés deux manuscrits de P. Dardé (n° 84.4.440). L'un (sans date) est une réflexion de l'auteur sur l'homme primitif, il est orné d'une belle tête d'homme « préhistorique », comme le concevait Dardé, avec parties molles, cheveux et barbe (fig. 3), d'une assez bonne venue. L'autre est une lettre à l'anthropologue Marcellin Boule, et traite de l'installation de la fameuse statue, exécutée en 1930, sur une commande de l'Etat de 1924 (direction des Beaux-Arts), sur la terrasse des Eyzies.

Nous résumons. L'emplacement a été choisi par D. Peyrony et P. Dardé, venu sur place. Le socle s'identifiera au rocher de la falaise. La terrasse du musée étant à environ 15 m de hauteur, on établira un plan incliné en bois pour hisser la statue « par roulement ». La statue mesure 3,20 m de haut et pèse 20 tonnes. Le plan incliné en bois (de location) mesurera 20 m de long ; sa fabrication et son installation nécessiteront une équipe de six hommes pendant 12 jours (à 50 F par jour et par manouvrier). L'ensemble représentera 3 600 F pour la main d'œuvre, 6 400 F pour les matériaux et 2 000 F pour les locations diverses (tracteur, bois, palans...), soit un total de 12 000 F (ce qui correspond à 28 000 francs de 1988).

L'inauguration vaudra à Paul Dardé sa photographie dans l'*Illustration* (cliché Rivière), mais nulle célébrité n'échut à celui qui fut, pendant quelques jours, le collaborateur de Rodin et, sa vie durant, l'admirateur des auteurs classiques, ses « vrais patrons ». Seul, dans son atelier de Lodève, ayant contracté, dès l'âge de vingt ans, cette maladie qu'avouait également Maupassant, son immense barbe devenue toute blanche, il s'éteindra en 1963, un tiers de siècle après l'érection de la statue des Eyzies, dite à tort de Cro Magnon ; un faux nom pour l'œuvre célèbre d'un sculpteur anonyme.

B. et G. D.

DARDE P. (1988) *Paul Dardé, sculpteur (1898-1963), entretiens composés par B. Derrieu*, éditions de la Joncque, Lodève.

DERRIEU B. (1988) Paul Dardé... l'homme de Cro Magnon, suppl. à *La Voix domitienne*, n° 2, Société littéraire des P.T.T. de l'Hérault, une brochure de 24 p., ill.

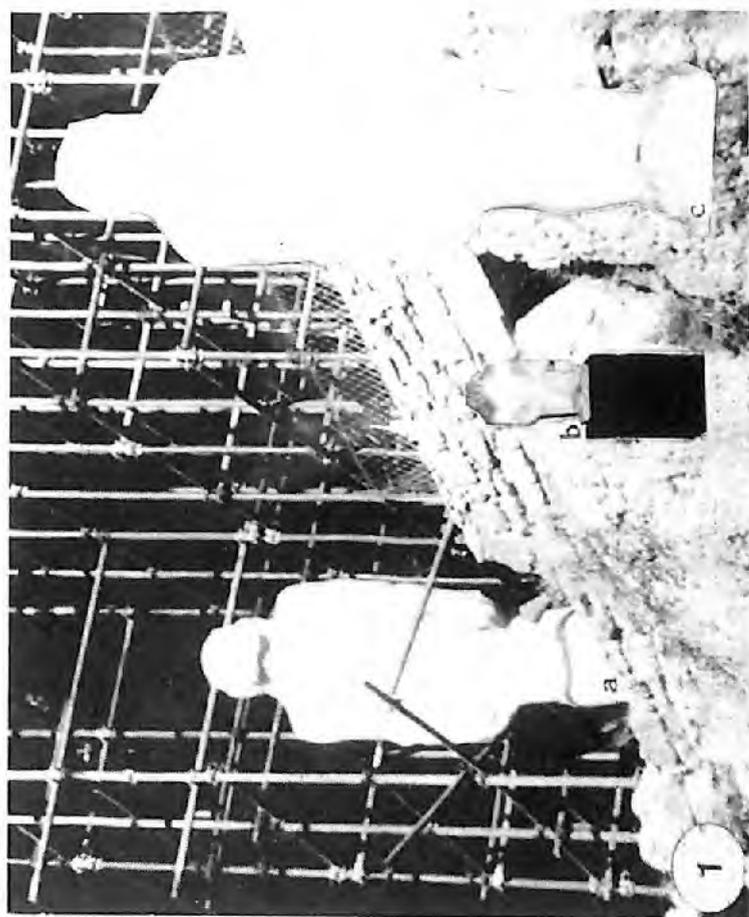


Fig. 1. Les hommes préhistoriques de Paul Dardé (1888-1963) : a. *l'homme de Néandertal* (dit — à tort — de Cro Magnon), sur la terrasse du musée national de Préhistoire des Eyzies (lors du nettoyage de la falaise, il y a quelques années) ; b. *Enliskour*, musée Fleury, Lodève ; c. moulage en plâtre de l'homme des Eyzies, musée Fleury, Lodève.



2

Fig. 2 : Documents du Musée Fleury. Lodève : a. Etude pour *Endikou* (1961) ; b. Note de P. Dardé avec profil d'homme primitif.

NOTES DE LECTURE

Le château, la chasse et la forêt, sous la direction d'André Chastel, Editions Sud-Ouest, coll. Les Cahiers de Commarque, Bordeaux 1990.

Publication attendue des actes des IIIèmes Rencontres internationales de Commarque, tenues au C.P.I.E. de Sireuil en 1988.

Les différentes contributions, dues aux meilleures spécialistes français et étrangers, donnent des lumières nouvelles sur un sujet où se mêlent mythes et réalités. Le Périgord y tient bien sûr une grande place.

Madeleine Bonnelle et Marie-José Meneret, **Sem**, Editions Pierre Fanlac, Périgueux 1990.

Réédition attendue de ce bel album sur le célèbre caricaturiste périgourdin, auquel ne manquait ni le talent, ni l'humour.

Sem, autrement dit Georges Goursat, est né à Périgueux en 1863. Sa vie durant il a croqué les personnages de son temps, laissant une œuvre importante, que l'association des Amis de Sem s'efforce de mieux faire connaître.

Essai sur l'histoire de Montcaret - tome III, Société des Amis de Montcaret et de sa région, Montcaret, 1990.

Avec cette troisième livraison s'achève l'essai sur l'histoire de Montcaret, due à l'initiative de la Société des Amis de Montcaret et de sa région, qui publie également un intéressant bulletin.

Le tome III porte sur la période allant de 1662 à nos jours. Ce travail constitue un instrument précieux pour mieux connaître la région au cours des âges. Un exemple à suivre.

Jacques Magne **Jean Galmot, l'homme des tropiques**, Editions Caribéennes, Paris 1990.

Jean Galmot est né à Monpazier en 1879. Sa vie est celle d'un aventurier, qui fortune faite en Guyane, se lança dans la politique, pour la défense de son pays d'adoption. Histoire passionnante et presque irréelle, dont la fin suspecte (Jean Galmot a-t-il été assassiné ?) renforce la légende.

L'auteur, Jacques Magne, est le fils de Léo Magne, premier biographe d'Antoine de Tounens.

Jean Monestier. **En Périgord ou la comédie femmes, hommes, bêtes en proverbes.** Editions P.L.B., Le Bugue 1990.

Dans ce bel album, le Majoral Jean Monestier a rassemblé toute une moisson de proverbes périgourains sur les femmes, les hommes et les animaux. Une certaine malice ne quitte jamais cette sagesse paysanne, faite pour des gens bien ancrés dans leur terroir.

Robert Vignal apporte dans ses illustrations son talent de peintre et d'imagier.

Jean Monestier. **Troubadours oubliés en Périgord.** Editions P.L.B. Le Bugue 1990.

Le Majoral Jean Monestier rappelle opportunément la vie et l'œuvre des troubadours périgourains, qui témoignent de la richesse et de la diversité du génie de notre région à ces époques.

Vieilles demeures en Périgord, Découverte 5, avec Dominique Audrenie, Marcel Berthier, Sonia Breux, Bernard Fournioux, Louis-François Gibert, Jacques Lafond-Grollety, Hervé Lapouge, Daniel Piron et Jean-Pierre Pouxviel. Editions P.L.B., Le Bugue 1990.

La cinquième livraison des Vieilles demeures en Périgord nous invite à la découverte du château de Frateau, des châteaux de Bruzac, du château de Bridoire, d'une maison de la Derse, à Bouzic, du château de Ramefort et d'un domaine viticole à Saint-Martin-de-Gurçon.

Accroissement des Archives départementales de 1986 à 1989

par Jacqueline FAURE (documentaliste)

Cette liste n'est pas exhaustive et n'analyse que les documents que nous avons jugé utile d'y figurer, soit par leur importance historique, soit par leur importance quantitative.

A. — DEPOT

I. — Archives municipales de :

| | |
|---|-----------|
| BEZENAC : | |
| — Registres paroissiaux | 1648-1792 |
| BOISSEUILH : | |
| — Délibérations | 1874-1897 |
| BOSSET : | |
| — Etat-civil | 1793-1882 |
| CHAPELLE-SAINT-JEAN (LA) : | |
| — Etat-civil et délibérations | 1793-1890 |
| CLERMONT-D'EXCIDEUIL : | |
| — Etat-civil et délibérations | 1793-1883 |
| HAUTEFORT : | |
| — Etat-civil | 1793-1832 |
| PERIGUEUX : | |
| — Etat-civil | 1793-1882 |
| PREYSSAC-D'EXCIDEUIL : | |
| — Etat-civil et délibérations | 1793-1900 |
| SAINT-GERMAIN-DES-PRES : | |
| — Registres paroissiaux et d'état-civil | 1722-1885 |
| SAINT-LAURENT-LA-VALLEE : | |
| — Etat-civil et délibérations | 1792-1832 |
| SAINT-MARTIAL-D'ALBAREDE : | |
| — Etat-civil et délibérations | 1793-1938 |
| SAINT-MESMIN : | |
| — Registre de délibérations | 1800-1859 |

| | |
|---|-----------|
| SAINT-RAPHAEL : | |
| Registre de délibérations | 1811-1947 |
| TEILLOTS : | |
| — Registres paroissiaux, d'état-civils et délibérations | 1602-1888 |
| TEMPLE-LAGUYON : | |
| — Registres paroissiaux, d'état-civil et délibérations | 1722-1873 |
| 2. — Archives privées : | |
| ARCHIVES DU LIEU-DIEU : | |
| — Famille de Saint-Astier (M. de Reviers), XV ^e -XIX ^e siècles. | |
| ARCHIVES DE LA FORGE DE SAVIGNAC-LEDRIER (complément) : | |
| — Famille Combescot (M. de la Héronnière), 1535-XX ^e siècle. | |
| FONDS DE PARTITIONS DE L'ANCIENNE HARMONIE DE CHATEAU-L'EVEQUE (M. Beyney). | |

B. — DONS OU REINTEGRATIONS

1. — Provenant d'archives ou de bibliothèques :

- ARCHIVES NATIONALES :
- Papiers Ducluzau : seigneuries de Clérans et Saint-Léon-sur-Vézère. 1339-1875. — Papiers de familles de la région de La Force, XVII^e-XX^e siècles.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU CANTAL :
- Carnets de comptes de la région de Bussière-Badil. 1786-1787.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CORREZE :
- Papiers époque révolutionnaire.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA GIRONDE :
- Procès de la Tournelle de Bergerac. 1760.
 - Pièces de procédures de juridictions diverses. 1768-an IX.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-GARONNE :
- Quittances de gages pour Girault-Faure. 1573.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU LOT :
- Papiers région de Cazoulès et Carlux. 1452-1812.
 - Procédures, testaments région de Valojoux et Cazenac. XV^e-XIX^e siècles.
- ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES PYRENEES-ATLANTIQUES :
- Copie du duel d'Eymeric de Biron en 1310.
 - Extraits du terrier de Jean Jaumard de la Brangelie. XVI^e siècle.
 - Parchemins familles Delbetz de Bergerac et Meynial de Beaumont. 1597-1761.
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX :
- Papiers familles ARZAC de Bergerac et alliés. XVII^e-XX^e siècles.
- MAIRIE DE BELVES :
- Partitions de l'ancienne harmonie de Belvès. XIX^e-XX^e siècles.

2. Provenant de particuliers :

Papiers familles régions de Firbeix et Sarlat (Mme Arsene-Henry), XVII^e-XVIII^e siècles.

Papiers familles Chavoix, Damarzid, Poujaud et alliés (M^e Bardon-Damarzid). XIX^e-XX^e siècles.

Papiers famille Lassaingne de Champcevinel (M. Bitard). XIX^e-XX^e siècles.

Imprimés divers région de Nontron, documents concernant le canton de Saint-Cyprien (M. l'abbé Bouet). XVIII^e-XX^e siècles.

Copie du registre de délibérations du Consistoire de Bergerac (M. Costedoat). 1778-1792.

Livre de comptes domaine du Pizou, papiers militaires (M. Claudie). 1851-1908.

Papiers famille Gaillard Lacombe et concernant le château de Monferrier à Saint-Geyrac (Mme Coulaud). 1778-1792.

Notes rassemblées sur la famille Maubourguet et alliés (Erudit local). XVII^e-XIX^e siècles.

Registres matricule, listes d'inscriptions annuelles, ouvrages scolaires et de pédagogie, travaux d'élèves de l'Ecole d'application Lakanal. Papiers de la Caisse de mutualité et de prévoyance scolaires (Mme Faure directrice de l'Ecole Lakanal). XIX^e-XX^e siècles.

Livres d'heures (M. Hadleigh West). 1550.

Papiers famille Loiseleur-de-Longchamps, domaine du Roucal à Sarlat (M. Gibert), XX^e siècle.

Papiers du sergent ordinaire de Commarque (M. Lacombe) 1730-1787.

Lettres de Joseph Mérilhou (M. Larivière). 1825-1845.

Dossiers sur le musée de Saint-Jean-de-Côle. Photocopies de livres de raison (parmi ceux-ci figure celui de Montaigne). Journal d'une famille protestante de Bergerac (Mme Parat). XIX^e-XX^e siècles.

Papiers familles diverses de la région d'Auberoche (Pere Pommarède). XVIII^e-XIX^e siècles.

Lettre du district de Sarlat aux citoyens de Saint-Cyprien (Mme Sadouillet-Perrin).

Fonds d'éditions musicales de la maison Hèlie Dupeyrat située à Allemans (Mme Sagot).

Papiers famille Allafort (M. Xavier Therme). XVII^e-XIX^e siècles.

Registre notaire de Salignac (M. l'abbé Vilatte).

C. — ACHATS

Cahiers d'appel de la Garde nationale de la Bachelierie. 1870.

Quittances de gages de Bonnafon de Biron capitaine de Beaumont. 1353.

Papiers famille Loubet de Périgueux. XVIII^e-XIX^e siècles.

Papiers famille Lostanges. 1812-1839.

D. – VERSEMENT DES NOTAIRES

M^{es} CLERGUE et ALTERMATT (Saussignac).
M^e DANIEL (Mussidan).
M^e DELPORT (Savignac-les-Eglises).
M^e DESCHAMPS (Sarlat).
M^e DOLBOIS (Villamblard).
M^e DUBREUILH (Piegut-Pluviers).
M^e FOULQUIER (Saint-Pardoux-la-Rivière).
M^e GACHET (Issigeac).
M^e GIROUX (Celles).
M^e GRANGE (Thiviers).
M^{es} JEAN et ALLORY (La Force).
M^e LABAISSE (Fossemagne).
M^e LEBARBIER (Excideuil).
M^e LIMOUSIN (Saint-Pierre-de-Chignac).
M^e MAGIS (Meyrals).
M^e MARTIN (Monpazier).
M^{me} NECTOUX (Mensignac).
M^e POUX-SIMON (Payzac).
M^e RAMADOUR (Celles).
M^e SCHREIBER (Vergt).
M^e VEDRENNE (Daglan).

J. F.

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- L'anoblissement à la tierce foi en Périgord J.-P. Laurent, octobre 1990.
- Le Périgord jusqu'au Tarn J.-P. Bitard, novembre 1990.
- Saint Nicolas, patron de l'église prévôtale de Trémolat M. Berthier, décembre 1990.
- Périgueux au temps de l'Acte d'Union A. Higounet-Nadal, décembre 1990.

..

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation préalable en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P.

18, rue du Plantier

24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison, ou à défaut, archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

..

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.



PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUE L'ON PEUT SE PROCURER

| | |
|--|-----|
| Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu | 35 |
| La Dordogne militaire, Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible) | 10 |
| Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux | 50 |
| Escaliers de logis périgourds, par Dannery | 60 |
| Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière | 60 |
| Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. | 120 |
| Notre-dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure | 10 |
| Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet | 35 |
| Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) | 50 |
| Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) | 80 |
| Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier | 20 |
| Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Péri- gord, par Jean Secret | 20 |
| Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858). Introduction et préface par J. Secret | 60 |
| Les ex-libris et fers de reliure périgourds antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon | 120 |
| Cent portraits périgourds (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edi- tion originale, 2.000 exemplaires numérotés | 150 |
| Hommage au Président Jean Secret | 30 |
| SEM : Catalogue de l'exposition qui lui a été consacrée au Musée du Périgord en 1980 | 10 |
| Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire | 40 |
| (avec réduction à partir de 10 fascicules). | |
| Le Livre du Jubilé de Lascaux 1940-1990 | 100 |
| Tome CXVII. 3 ^{ème} livraison 1990 du Bulletin consacré au Jubilé de Lascaux | 100 |

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnée de son montant.**